Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

6 Mars, 1846.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE,

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. J. TARDIF, agent, AU PALAIS DE JUSTICE.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

Éducation. Industrie. Progrès.

Vol. III. No. 11

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	£1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Litteraire et Musical, seul,	£1 0 0
Aux deux publications reunies,	£1 10 0

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion,	2s.-6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	3s.-6d.
Au-dessus par ligne,	4d.

Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

JOURNAL DES DAMES.

Le Couvent des Carmes,

PENDANT LA REVOLUTION.

Le travail historique que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs ne peut manquer de les intéresser. C'est le résultat de nombreuses et consciencieuses recherches :

LE COUVENT.

On peut voir, en ce moment, rue de Vaugirard, une grande cour au fond de laquelle s'élève un bâtiment que l'on blanchit, que l'on regratte, que l'on met à neuf. Ce bâtiment que domine le clocher d'une église, et dont les dépendances occupent tout le pâté de maisons entre la rue Cassette et la rue d'Assas, regardez-le avec attention ; c'est une des habitations les plus curieuses de Paris, c'est là qu'une page de notre histoire a été écrite en traits sanglans. Qui que vous soyez, vous resterez pensif en face de cette maison, quand on vous aura dit son nom ; c'est le couvent des *Carmes*, où près de deux cents prêtres furent massacrés les 2 et 3 septembre 1792.

Ce logis a été tour à tour couvent des Carmes avant 1689, prison pendant la révolution, bal public après le 9 thermidor, couvent de religieuses carmélites pendant la restauration ; maintenant il va devenir une maison religieuse destinée aux études de la prédication.

On a été heureusement inspiré en choisissant ce lieu funèbre. Le souvenir des anciens Carmes dira quelle doit être la vie du prêtre ; les traces encore sanglantes de la révolution raconteront les souffrances de l'ancien clergé français que le luxe et la paix profonde avaient attiédi, et que le martyre purifia. Une révolution n'est jamais inutile dans les desseins de Dieu. Ces persécutions terribles ont retrempé l'Église, elle a montré de nouvelles et éclatantes vertus qui lui ont ramené les peuples ; elle n'a voulu d'autre gloire que de gagner des ames à l'Évangile : il n'est point aujourd'hui dans le monde entier de clergé plus pur, plus instruit, plus respectable et plus respecté que le clergé de France.

LA RÉVOLUTION.

Les religieux vivaient en paix, livrés aux travaux et à la méditation ; de tems en tems quelques bruits du dehors leur arrivaient par bouffées ; on disait que des hommes hardis osaient porter la main sur la royauté, sur la religion ; les noms des philosophes, des encyclopédistes apparaissaient à travers les grilles du cloître, entourés d'une infernale auréole ; mais personne dans le monde, dans les monastères, n'osait prévoir un bouleversement.

Tout d'un coup un grand murmure s'élève dans Paris, grossit et pénètre, malgré les murailles, jusque dans les retraites les plus cachées. C'est le roi que l'on ramène avec les têtes de ses gardes-du-corps au bout des piques ; un autre jour des huissiers et des gens de loi se présentent à la porte du couvent ; les vœux sont abolis, un serment de fidélité à la nation va rallier au monde ces hommes qui l'avaient quitté ; il n'y aura plus de solitaires, il n'y aura que des citoyens. Peu de jours se passent encore, et cette fois on ne vient plus leur conférer un vain titre, on leur signifie qu'il faut sortir, on les pousse dehors, on ferme la porte de cette maison déserte, et sur le fronton l'on écrit : *Propriété de la Nation.* La France n'était plus un royaume, la maison des Carmes n'était plus un couvent, on allait décréter la république, du couvent on allait faire une prison.

Les prisons ordinaires ne pouvaient plus suffire, en effet, dans ce tems où, comme les bourreaux des proscriptions de Sylla, les comités donnaient une prime aux dénonciations des maîtres par les serviteurs, où des mandats d'arrêts étaient ainsi motivés : *suspectés d'être suspects d'incivisme.* Les prisonniers avaient à craindre la mort, les autres citoyens avaient à redouter la prison et la mort.

Après avoir rempli l'abbaye, la Force et la Conciergerie, toutes les prisons de la capitale, le nombre des prisonniers croissant chaque jour, et comme il semblait, si le calcul de Marat était juste, qu'il faudrait incarcérer plus de quatre millions de Français, on prit, pour suppléer aux prisons, les couvens, les hôtels, tous les bâtimens considérables. Là sont entassés presque sans choix, sur le plus léger prétexte, sur l'ordre d'un simple membre d'un comité, des nobles et des prêtres, des magistrats et des savans, des riches, des femmes et des enfans, même des républicains sincères et dévoués. Ce n'était pas l'opinion seule qui faisait incarcérer ; plus d'un pouvait dire, comme ce proscrit de Rome, en voyant son nom sur la liste fatale : c'est ma maison de Tusculum qui me donne la mort !

Le comité de sûreté générale et les autres comités révolutionnaires prenaient soin de ne pas laisser les prisons vides un seul instant, elles étaient toujours au complet, et souvent les concierges furent obligés de refuser les prisonniers qu'on leurs amenait,

Chaque jour d'énormes charrottes, que les detenus avaient si bien nommées *grandes bières roulantes*, partaient chargées de suspects, accusés, jugés, condamnés, exécutés presque au même instant ; le lendemain d'autres bandes de suspects venaient prendre leur place dans les prisons ; comme dans les rangs des régimens, le jour d'une bataille, la mort faisait de larges trouées. Les rangs se resserraient aussitôt, ceux de la dernière file passaient à la première, et l'on ne voyait plus les cadavres en face des nouveaux braves qui se présentaient pour mourir.

Un héroïsme dont la grandeur nous épouvante, nous qui vivons dans un tems de petites actions et de petites passions, animait toutes les ames. Le mouvement immense imprimé à l'État avait enivré toutes les têtes ; ainsi que dans un vaisseau lancé par une mer en fureur chacun luttait de volonté, de stoïcisme et d'énergie. La France attaquée par l'Europe épouvantée ; l'appel aux armes fait à la nation entière ; la lutte désespérée de la royauté expirante contre la République forte de toute l'aveugle audace de la jeunesse ; les discours emportés de l'assemblée ou la pensée était tellement profonde et animée, que le langage prenait une sauvage et emphatique majesté ; cette loi furieuse avec laquelle les chefs de la République osaient tout, et marchaient en avant comme s'ils ne voyaient pas les obstables, ou plutôt comme s'il était impossible que rien leur résistât ; ce branlebas d'un grand combat n'avait laissé aucun homme froid, petit, indifférent ; on ne songeait plus à son propre intérêt : quelque chose de général et de commun à tous emportait la nation ; quand la tempête soulève l'Océan, ce n'est plus chaque vague qui court, s'élève, s'abaisse l'une après l'autre, c'est la masse énorme de la mer entière qui mugit et se brise tout à la fois sur le rivage.

INTÉRIEUR DE LA PRISON.

La prison des Carmes était une des plus considérables de Paris ; dans les autres maisons de réclusion, les premiers momens de frayeur passés, on s'était fait à sa nouvelle position ; les nouveaux arrivés trouvaient presque toujours des amis, des parens, des connaissances qu'ils avaient perdus de vue. Aux réunions du soir, les uns formaient des cercles où la causerie s'animait, vive et spirituelle comme dans un salon ; les autres, autour d'une grande table, lisaient les journaux et des romans, seuls livres qu'il fût permis d'avoir ; les femmes travaillaient à quelque ouvrage de broderie, à de la charpie surtout ; les hommes de leur société conversaient avec elles. Parfois, un concert s'organisait, un musicien qui venait de composer une romance la chantait devant cet auditoire difficile et délicat ; en recevant les éloges et les applaudissemens des gentilshommes et des grandes dames, on pouvait encore se croire aux beaux jours de Trianon ; ou bien c'était un poëte qui lisait les vers faits dans la matinée ; Roucher, une poétique et fraîche description des champs, que chacun revoyait au loin par la pensée ; Vigée, des vers tout empreints d'une galanterie parfumée ; André Chénier, des strophes d'une élégie sculptée dans une forme nette et pure, comme un beau vase antique ; et pour terminer la soirée, un acteur du Théâtre-Français déclamait des scènes choisies d'un chef-d'œuvre des grands tragiques.

En entendant ces nobles accens, face à face de ces natures héroïques, on se sentait plus fort, le cœur s'élevait, et l'on était prêt à tout sacrifier pour ces grands noms de patrie et de liberté qui venaient d'être invoqués. Le souper était devenu un ambigu, on avait une gaîté franche, on plaisantait, on riait, on faisait aux femmes des complimens spirituels et fins, partout et toujours on leur montrait les égards les plus gracieux, les formes de la politesse la plus exquise ; le 18e siècle, dans ce qu'il a de plus galant, de plus coquet, revivait au milieu de cette aristocratie qui se montra au moment de la mort digne des grands exemples de ses pères. Les sans-culottes, prisonniers comme les duchesses et les marquis, les regardaient avec étonnement, quand à dix heures, au moment de se retirer, un vieillard, avec l'aisance et la parfaite courtoisie de Versailles, s'approchait d'une jeune femme souriante, la reconduisait en lui disant quelques douces paroles jusqu'à la porte du salon, et s'éloignait en lui faisant un profond salut et déposant sur le bout de ses doigts un baiser respectueux.

Dans plusieurs prisons, on cherchait à y varier les plaisirs ; les femmes donnaient des bouts rimés à remplir aux hommes d'esprit ; on jouait des jeux bruyans et pleins de folie. Qui n'a entendu parler du *Colin-Maillard* de l'Abbaye, et la joyeuse et insensée parade de la guillotine que les prisonniers firent entre eux pour apprendre à mourir avec grâce.

Plus d'une fois la voix du geôlier vint jeter le nom d'un détenu au milieu des rires oublieux. Celui que l'on appelait ainsi embrassait ses compagnons, il sortait, et au lieu d'un vain simulacre, il allait livrer sa tête au bourreau.

Aux Carmes, rien de cette joie, de cet insouciance, de cet étourdissement général et forcé qui serre le cœur, Les salles basses, tellement humides que les détenus tordaient le matin leurs vêtemens ; les corridors infectés d'affreuses odeurs, peu aérés, parce que l'on avait bouché les fenêtres aux trois quarts ; la réclusion absolue, car, lorsque la terreur fut à son comble, on ne permit plus que très-rarement la promenade dans le jardin, avaient influé sur la tenue, la manière de vivre et le moral des prisonniers.

Tout portait l'ame à la tristesse ; la prison, d'un aspect terrible, était bien l'antichambre de de la mort ; la terreur y précédait l'agonie.

Pendant les heures où les prisonniers étaient renfermés, les chambres présentaient un aspect digne des tems antiques. Ces hommes, que la mort décimait chaque jour, semblaient ne pas penser à la mort ; les uns étudiaient gravement comme s'ils avaient l'éternité pour eux ; d'autres écrivaient à leurs amis éloignés de la patrie ; quelques-uns, le cœur pris d'un sentiment profond, rêvaient dans le silence à une femme adorée, perdue peut-être à jamais ; des groupes chaleureux discutaient les plus hautes questions sociales et politiques ; républicains et royalistes, si près de la mort, défendaient leurs opinions avec conscience.

Une salle supérieure, celle des Quarante-Cinq, est encore couverte de ces inscriptions en vers, en prose, en latin, en français, en espagnol, les unes royalistes, les autres républicaines, inspirées par un ardent enthousiasme ou par une sainte résignation. Elles ont été tracées à l'encre, au crayon, ou avec du sang ; le sang en vieillissant a pris une couleur de rouille : un intérêt puissant arrête les visiteurs quand ils lisent ces sentences, gravées par ceux qui sont tous morts sur l'échafaud.

Sur une poutre, un républicain, a écrit en grosses lettres : *Vive la république démocratique et indivisible !* Au dessous, un savant, un prêtre peut-être, a mis ce beau mot de Sénèque : *Le spectacle le plus digne des regards de Dieu est l'homme de bien luttant avec l'adversité.* Un autre, animé d'un sentiment stoïque, s'écrie :

Jamais un fils respectueux
Ne murmure contre sa mère.
Tel un républicain loyal et vertueux
Sans se plaindre subit la loi la plus sévère !

Tandis qu'un jeune homme qui regrettait sans doute la vie, crayonne ces vers :

Félicité passée,
Mais qui peut revenir,
Reste dans ma pensée,
Et charme-la du moins par un doux souvenir.

(*A continuer :*)

AGRICULTURE.

[*De la Minerve.*]

CULTURE DE L'ERABLE.

Je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite à ceux de vos lecteurs qui s'occupent d'agriculture et qui ont à cœur de voir surgir de nouvelles sources d'industrie au milieu de nous, de parler de la fabrication du sucre d'érable et de l'arbre précieux qui le produit. Je regarde l'érable comme le plus beau présent que la nature ait fait à ce pays. C'est presque même le seul présent important que nous devions à l'ingrate ; car tout ce que la terre nous produit d'ailleurs, c'est à un travail ardu et incessant que nous le devons. Comment se fait-il donc que nous semblions mépriser ce bienfait ; que chaque année on voie tomber sous la hache du bucheron quelque *sucerie !* que personne ne plante le précieux érable ? Quelqu'un rendra compte de ce phénomène ; en accusant l'imprévoyance humaine, l'ignorance, une coupable indifférence ; je crois qu'il faut plus encore mettre le tout sur le compte de la routine, cet ennemi domestique et mortel de la famille d'Adam. Si l'émigré français, anglais et irlandais, avant de quitter sa terre natale pour venir chercher une nouvelle patrie en Canada, eût cultivé ou vu cultiver l'érable sur le vieux sol de l'Europe pour en tirer la sève précieuse qui donne le sucre, il eût importé l'érable en Canada, si la nature ne l'y avait pas planté, et il eût fait l'impossible pour l'y acclimater. L'Europe ne connaissait pas le sucre d'érable, le Canada ne devait pas le connaître ! En vain un petit oiseau, au printemps, en entaillant de son bec l'écorce et l'aubier de l'érable pour s'abreuver du nectar, découvrait-il aux nouveaux colons cette source de richesse, en vain le sauvage épaississait-il à leurs yeux la sève qu'il en tirait pour en faire du sirop et du sucre ; s'ils les imitèrent, leurs vues ne s'étendirent jamais jusqu'à penser à faire de la fabrication du sucre d'érable un objet de quelque importance, ni à l'exporter autrement que comme objet de curiosité. Lecteurs, nos pères étaient de francs routiniers, et certes leurs enfans n'ont pas dégénéré. Nous importons comme eux chaque année, des îles, la plus grande partie de notre sucre, quoi que nous l'ayons à notre porte, et, j'ai honte de l'écrire, d'après le dernier recensement, je vois que nous n'avons tiré de nos érables, en 1844, que deux millions, trois cent cinquante mille livres de sucre.

Non-seulement on a négligé la culture de l'érable, mais encore le peu d'hommes qui se sont occupé d'agriculture en ce pays et qui ont cherché à faire valoir le plus ses ressources naturelles, ont généralement omis de parler de l'érable. M. Evans dans son Traité d'Agriculture, ouvrage d'autant plus précieux qu'il est le seul que nous possédions de la plume d'un homme qui joint à la théorie de l'art et à une longue pratique acquise en Europe la connaissance de notre climat, de nos besoins et des ressources naturelles du Canada, ne dit pas un mot du sujet qui nous occupe. L'honorable M. Morin, dans un discours lu devant l'Institut Canadien, n'en a dit qu'un mot. Il est vrai que le peu qu'il en a dit montre assez toute l'importance qu'il y attache, et je voudrais que ses paroles eussent été entendues jusqu'aux limites les plus reculées de la province. Puisse-t-il avoir l'heureuse idée de traiter le sujet que j'entreprends ; outre qu'il le ferait mieux que moi, ses paroles auraient plus de poids.

Si peu de personnes ont réfléchi sur la grandeur du présent fait au Canada dans l'érable à sucre, aucune peut-être n'a encore montré par des chiffres ce que cet arbre nous promet de richesses, si nous savons les exploiter. Référant au recensement de 1831, je trouve qu'il y avait alors près de six millions d'acres de terre occupés dans le Bas-Canada ; je crois qu'on serait loin d'exagérer si l'on en supposait sept millions cinq cent mille aujourd'hui. Je ne parle pas de l'immense étendue de terres que n'a pas encore pensé à féconder l'industrie humaine. Posons d'abord en principe que tous les sols en Canada sont propres à la culture de l'érable, excepté les savannes et les marais avant qu'on les ait égoutés. Seulement, si le sol a peu de profondeur, s'il est trop sablonneux ou trop argileux, pratiquez-y un trou de 4 à 5 pieds de diamètre et de 3 pieds de profondeur au centre, et remplissez-le, lorsque vous planterez, d'une terre que vous prendrez dans un lieu où l'érable croît ou croissait naturellement, ou encore d'une terre que vous aurez formée en mêlant ensemble, dans de justes proportions, des terres végétales, calcaires, sablonneuses et argileuses. Posons encore en principe qu'on peut planter un champ en érables comme on le plante en pommiers, non-seulement sans nuire à la culture ordinaire et au pâturage, mais encore en les favorisant. C'est à une distance de 32 pieds l'un de l'autre qu'on conseille de planter les pommiers dans un champ cultivé. Comme l'érable croît à une hauteur de 80 pieds environ et qu'il acquiert jusqu'à 3½ de diamètre, je crois qu'il ne faudrait pas en mettre plus de 36 par acre.

Pour ne pas paraître exagéré, je suppose que six millions d'acres de nos terres seulement sont propres à la culture de l'érable ; je veux d'ailleurs laisser un large terrain sur chaque ferme pour la plantation d'un verger, objet si important mais si négligé dans l'économie agricole, et pourtant facile à atteindre. Eh bien ! nos 6 millions d'acres nous donneront 216 millions d'érables. Comme dans une *sucrerie* ordinaire, où pourtant les arbres sont généralement trop pressés, on calcule que chaque érable donne, en moyenne, trois livres de sucre, nos érables nous donneront donc chaque année 648 millions de livres de sucre, qui, à 10 sols la livre, apporteront 324 millions de francs. En référant au même recensement de 1831, je trouve que le Bas-Canada, en 1830, produisit un peu moins de trois millions cinq cent mille minots de blé, ce qui à 6 fr. ne donne que 183 millions de francs. Je ne puis dire si la récolte de 1830 fut regardée comme bonne ou mauvaise ; ce que je crois c'est que nous n'en avons pas eu d'aussi bonne depuis (la récolte de blé de de 1843 n'a été que de 945,000 minots). Mais en supposant la récolte de 1830 comme moyenne, vous voyez que votre blé ne vous rapporte pas excessivement plus de la moitié des belles et bonnes gourdes que me donne mon sucre. Cependant, jusqu'à l'apparition de la mouche hessoise, on a regardé le blé comme le principal et presque l'unique objet d'exportation que nous eussions. Vous voyez aussi que j'ai été très-modéré tant dans le nombre d'acres de terre que j'ai supposé qu'on pourrait planter en érables, tant dans le nombre de pieds qu'on pourrait mettre par acre, tant enfin dans le nombre de livres de sucre que je fais donner en moyenne à chaque arbre, puisqu'un seul érable peut donner jusqu'à six livres de sucre. Un érable en plein champ, dont rien ne gênerait la croissance, serait susceptible de prendre des dimensions beaucoup plus considérables que généralement au milieu de la forêt. J'ai lu quelques part qu'on a recueilli en un seul jour, d'un seul arbre ainsi isolé qu'on avait entaillé en plusieurs endroit à la fois, 23¼ gallons de sève, dont on fit près de cinq livres d'un excellent sucre. Je vous remarquerai de plus que les 648 millions de livres de sucre que je tire de vos champs, ne nuiront nullement à la récolte de vos trois millions cinq cent mille minots de blé.

Je sais que plus d'un Benoit Laroutine, comme c'est la coutume de temps immémorial chez la gent moutonnière, va se récrier ici que " ça ne s'est jamais vu," L'erable, dira-t-on, croît bien au milieu de la forêt où Dame Nature l'a placé, mais ce serait folie et témérité de vouloir aller planter au milieu d'un champ ce roi de nos forêts sans plus de cérémonie que si c'était un chou ou un pied de tabac. Comme dans notre siècle et celui qui l'a précédé, on a dit et redit que tous les hommes sont égaux, je crois qu'on ne trouvera pas trop téméraire de ma part que j'ose avancer que toutes les plantes aussi sont égales. Oui, vous pouvez planter et replanter l'érable comme un chou ou un pied de tabac ; eh ! pourquoi ne pourrait-on pas transplanter l'érable né au milieu de nos forêts comme on transplante le pommier, qui est un arbre exotique ? Il suffit que l'opération soit faite par une main intelligente et en temps convenable. Il faut aussi que le sujet (l'arbre qu'on transplante) ne soit pas trop long, afin de ne pas donner trop de prise au vent, et qu'il ait des racines suffisantes. Il faut lui donner un tuteur et l'attroser. Il faut revêtir le tronc d'épines ou d'une torsade de paille trempée dans du jus de fumier, afin de le protéger contre la dent des bestiaux. Pendant sa jeunesse, il faut de temps en temps remuer la terre autour du tronc, afin de mettre les racines en contact avec l'influence atmosphérique. Il faut protéger le tronc de telle façon que les bestiaux ne puissent pas se frotter contre. J'ai vu de bonnes gens transplanter des arbres hauts de trente pieds et gros comme le poignet, presque sans racines, et cela au milieu de l'été et sans même leur donner de tuteur, puis s'étonner après cela que ces arbres ne reprissent pas. Ne coupez aucune racine à l'arbre que vous transplantez. Nous avons en ce pays un précieux avantage, c'est de pouvoir transplanter les arbres lorsque la terre est gelée, avec la motte dans laquelle se trouvent les racines ; je crois qu'on ne fait pas assez usage de ce moyen de transplantation. Je trouve bien des inconvéniens à prendre de jeunes érables au milieu de la forêt pour les transplanter en plein champ, pour des raisons de phisiologie végétale que je crois inutile de détailler ici. Il serait sans doute plus sûr d'obtenir notre plan de semis ou au moins en prenant dans la forêt de jeunes érables, long de quelques pouces seulement, qu'on mettrait en nourrice dans le jardin en attendant qu'ils eussent atteint six à huit pieds de long. Je fis cependant planter, il y a quelques années, comme essai, une centaine de jeunes érables, que j'avais pris dans la forêt, et, quoique l'opération eût été assez mal faite, ils reprirent presque tous. La terre où je les fis mettre, était malheureusement voisine d'un grand chemin, très boueux, très rempli de trous et d'ornières, de manière qu'on préférait généralement, qu'on fût à pied, à cheval ou en voiture, passer sur ma terre où l'on trouvait un chemin uni, que de se tordre le cou dans le chemin du roi ou de la reine. Je n'aime pas non plus les mauvais chemins, et d'ailleurs je ne pouvais me tenir là comme un terme pour empêcher de *trépasser*, comme on dit en anglais. Chacun s'empressa de faire de mes érables, qui une canne, qui un manche de fouet, qui un gourdin pour aller soutenir l'election d'un candidat, qui avait humblement sollicité les suffrages des libres et indépendans électeurs d'un comté voisin. Ici finit l'histoire de mes érables. Si vous êtes cultivateur, que Dieu vous préserve du voisinage d'un grand chemin ! J'ai ouï dire depuis que des cultivateurs, dans l'état de Vermont, ont planté en érables des terrains tout à fait impropres à la culture, que ces plantations ont très bien réussi, et qu'on les exploite aujourd'hui.

Je vais vous citer un autre exemple que le mien, qui comme vous voyez, n'est pas heureux. Je l'ai cité cependant, parce que j'aime mieux me présenter en historien fidèle qu'en faiseur d'utopies et en parleur d'améliorations *en l'air*. Celui-ci est en faveur de ceux qui ne voudraient pas planter. Un cultivateur intelligent exploita il y a à peu près 20 ans, le bois d'une pièce de terre de 15 arpens en superficie, et eut depuis l'heureuse idée d'en faire une *sucrerie*, en détruisant tout le bois qui y voudrait croître à l'exception de l'érable. On y compte aujourd'hui à peu près 4,000 érables, qu'il entaille en partie depuis 3 à 4 ans. Ils sont longs de 25 à 30 pieds et ont de 8 à 10 pouces de diamètres. Je ne puis dire quelle quantité de sucre il fait, mais ce doit être déjà plusieurs mille livres. Je connais un autre cultivateur qui a commencé à se former une sucrerie en opérant à peu près de la même manière. Ceux qui ne voudraient pas planter, comme je le conseille plus haut, pourraient encore former une sucrerie par semis. Voici comment ils auraient à opérer pour cela. Après avoir préparé une pièce de terre par plusieurs labours afin de bien détruire les mauvaises herbes, et l'avoir fumée, s'il était besoin, ils sèmeraient au printemps avec du blé, de l'orge, ou autre céréale, un peu clair, de la graine d'arbres forestiers dont une bonne proportion de graine d'érable, de la même manière qu'on sème la graine de foin. Après avoir enlevé, à la fin de l'été, la récolte de céréale, il faudrait défendre absolument et pour toujours le terrain de l'approche des bestiaux. Vos arbres lèveront la première année, et les années subséquentes vous livrerez graduellement le terrain aux érables, en arrachant ou bûchant l'autre plant. Je ne puis vous citer aucune opération de ce genre pratiquée en ce pays ; aussi je vous conseille de n'opérer d'abord que sur une petite échelle. Cependant, je puis vous dire qu'on convertit ainsi assez souvent en Europe des paturages ou autres terres en forêts.

(*A continuer.*)

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 6 MARS, 1846.

Histoire de la Semaine.

Dans la pensée publique, il se fait de nombreuses conjectures depuis quelques jours. Malgré les chants de triomphe des feuilles ministérielles, on entrevoit dans tous les rangs de notre société de la crainte et de la défiance au sujet de notre *excellent* cabinet, et sur les mesures de la prochaine session. On sait qu'il tremble de voir s'échapper, de ses mains débiles, les fruits d'une victoire si *chèrement* acquise, et conservée au prix des plus grands sacrifices. C'est qu'effectivement la majorité peut disparaître d'un instant à l'autre, sur certaines questions, surtout quand elle ne se compose que de deux ou trois voix. Qui sait si on pourra, comme l'année dernière, retenir tout son monde, par l'appât d'une place à celui-ci, d'une amélioration pour le comté ou le district de celui-là, et même en retenant ces braves ministériels par la queue de leur habit, pour les empêcher de passer du côté de l'opposition? (comme c'est arrivé mainte fois durant la dernière session.)

Non, on ne peut aller plus loin ainsi; le gouvernement de Sa Majesté ne doit plus être une moquerie, et couvert de ridicule par des hommes incapables de porter le fardeau des affaires du pays. Le cabinet actuel et son système insignifiant touche à sa fin, il n'a plus qu'un jour de vie, et le moment est arrivé où les hommes mêmes qui ont soutenu ce système, déclarent que ça ne peut pas durer, que tout va s'écroulcr. Il y a plus, Son Excellence qui a pu voir l'opinion des journaux anglais sur sa nomination. qui désire ne pas ternir les lauriers cueillis à Waterloo, et l'éclat de sa gloire militaire, commence à comprendre la difficulté de sa position.

Il se sent entouré d'hommes inhabiles, et plus informé qu'on le croit généralement, sur l'état du pays, il sait que la grande majorité des canadiens déplore l'état de choses existant, et regrette de voir les vrais intérêts de cette vaste et magnifique colonie livrés aux caprices d'hommes sans capacités, qui ne sont pas de leur temps, qui compromettent de plus en plus l'autorité de leur souveraine, après avoir perdu non-seulement la confiance du pays, mais le respect et l'estime de leur propre parti.

Ce qui nous étonne dans tout ceci, c'est que les membres du cabinet s'abusent jusqu'à croire qu'ils peuvent tromper l'administrateur du gouvernement sur leur valeur et leur influence dans notre société. Nous pouvons leur dire sans crainte d'une contradiction, qu'ils sont la dupe de leurs propres artifices; que lord Cathcart sait à quoi s'en tenir sur le ministère actuel, et que le premier vent contraire, le premier orage que va soulever l'opposition à l'ouverture de la chambre, va leur découvrir toute l'étendue de *l'antagonisme* qui existe entre eux et Son Excellence.

On dit que le gouverneur voudrait bien voir partir d'autour de lui ces conseillers, qui ont tellement embarrassé les affaires, qu'ils ne savent plus où ils en sont; mais il ne sait trop comment s'en débarrasser. Cet on-dit et beaucoup d'autres, gagnent d'autant plus de crédit, qu'ils sont partis de haut lieu, et répétés par des journaux ministériels.

Le *Times* de mercredi donne comme certaines des négociations qu'il prétend avoir été échangées entre lord Cathcart d'un côté et les Honbles. L. J. Papineau et L. H. LaFontaine de l'autre, il assure à tout le monde qu'une autre "*crise ministérielle*" est à la veille de se déclarer.

Nous croyons, nous, que ces rumeurs ont beaucoup de vérités, et qu'il "n'y a pas de fumée sans feu"; ce que nous pouvons assurer à nos lecteurs, ce sont les dispositions heureuses qu'a lord Cathcart envers toutes les classes de sujets canadiens.

Nous avons lieu d'espérer bientôt un grand changement dans les affaires politiques, et de voir cesser le règne de la *blague* (the reign of humbug).

Il nous faut un cabinet composé d'hommes actifs, travaillants, énergiques, possédant la confiance du peuple, capables de conduire les affaires; de faire un programme de mesures importantes et utiles pour la prospérité du pays, et quand ce programme sera fait, capables de les faire marcher et exécuter. Notre cabinet actuel ne possède aucune de ces qualités, il n'a plus qu'à se résigner à son sort, et ses membres n'ont plus qu'à se dire en se rencontrant, ces mots célèbres du trappiste: "*Frère, il faut mourir.*"

Depuis notre dernier numéro on a pu constater un grand nombre de détails de nos élections municipales de lundi, qui rendent encore plus sombre le tableau que nous en avons fait. Les journaux de l'administration, et entr'autres le HERALD, nient la vérité de ces détails, et s'étonnent que nous élevions la voix contre un système infâme, qui nous mène à rien moins qu'à l'anarchie la plus complette. En quelles mains, bon Dieu, nos affaires sont-elles tombées? pour qu'en plein jour, en présence de nos magistrats, des gardiens de la paix et de la sécurité publique, qui ont juré sur les saints Evangiles de protéger les citoyens et de faire respecter les lois, en présence du maire de la cité, ayant les troupes à ses côtés, les électeurs soient insultés, battus, assommés, en allant exercer leur franchise électorale, et faire leur devoir de citoyens, sans que ce maire et ces magistrats fassent un pas ou le moindre effort pour arrêter de pareilles atrocités!

Mais ce n'est pas tout; après avoir permis l'émeute et le meurtre, après avoir vu assaillir lâchement des vieillards et des enfants, on souffre des attaques contre la propriété. La canaille s'attroupe autour d'une maison; ces forcenés sont enivrés de boissons et excités par l'impunité de leurs premiers attentats. On leur désigne cette maison comme une institution populaire, c'est l'école de médecine canadienne, ça leur suffit. Ils entrent, et sans respect pour rien, ils brisent et détruisent tout ce qu'elle renferme, meubles, livres, instruments de chirurgie, appareil de physique et de chimie, enfin des objets précieux, qui ne peuvent se remplacer que difficilement et à grands frais; et tout cela se faisait à la barbe des troupes appelés par le maire en cas de trouble; tout cela se faisait quand l'autorité qu'avait en main M. FERRIER et les autres magistrats pouvait en un instant protéger la propriété et la vie des habitans de Montréal.

Ainsi, nous ne faisons que notre devoir quand nous signalons une conduite aussi coupable que celle du maire et des magistrats présents à l'animadversion publique. Ils devraient avoir honte ces hommes, qui méconnaissent assez leurs devoirs et leurs obligations envers la société, envers leur souveraine, pour remplir aussi indignement le mandat de la magistrature. Quant à M. FERRIER, il se rend de plus en plus ridicule aux yeux de tous; et dans ce cas-ci l'idée de se porter candidat à une élection municipale, et de s'y rendre à cheval, botté et éperonné comme un cuirassier, était tout à fait neuve et rappelle les plus beaux jours de Don Quichotte.

M. FERRIER aurait-il l'ambition de joindre à toutes ses autres gloire, la gloire militaire? Voudrait-il par hazard devenir un héros, un conquérant? Non, ne croyons pas qu'il soit mécontent de la sphère étroite où son renfermés ses immenses talents de tous genres; nous croyons plutot qu'il a lieu de s'étonner chaque jour de l'importance qu'on lui a faite en cette ville, par hazard et par circonstances; ce qui l'a fait monter à cheval lundi dernier, c'est un désir fortement exprimé par ses soutiens, les L. P. S., DRAGONS, STEEL CAPS, VA-NU-PIEDS et autres GENTLEMEN, d'être commandés par un homme à cheval; ils ne voulaient pas d'un piéton; force fut donc à M. le Maire d'enfourcher son Bucéphale, et les paisibles habitans du faubourg St. Laurent, qui ont fait leurs élections depuis 50 ans à l'ancienne manière ouvrirent de grands yeux en voyant arriver un candidat à cheval a la tête de compagnies armées jusqu'aux dents, comme s'il se fut agi d'un combat en rase campagne et d'une bataille rangée.

Leur étonnement fut remplacé par des sentiments d'indignation quand la violence les eut privés de la liberté de procéder comme autrefois à l'élection de leurs conseillers municipaux.

L'attaque et le pillage de l'école de médecine canadienne ne fut pas le seul exploit des partisans de MM. FERRIER et KELLY; on ne s'arrête pas a si peu de choses, en si belle voie; plusieurs autres maisons furent pillées et brisées par eux, ils parcoururent la ville pendant toute la journée librement et pendant toute la nuit, mettant en danger la vie des citoyens, et troublant la paix.

Nous le répétons, tous les honnêtes gens sont fatigués d'un tel état de chose et il ne peut durer; l'indignation publique est à son comble. Un monsieur anglais respectable qui nous disait quelques scènes qu'il avait vues se passer devant des magistrats, ajoutait: "c'est assez pour rendre républicain, d'être témoin de pareils forfaits, sous un gouvernement qui se vante d'avoir un Exécutif assez fort pour faire respecter les lois en toute occasion."

On parlera cependant avec mépris des institutions et des autorités de la République voisine, des *Lynch-Law* et des *Mob-Law* aux Etat-Unis. Pourtant pour élire leur président, 15 millions d'Américains procéderont plus paisiblement, plus loyalement que nous procédons, nous, à l'élection de quelques conseillers municipaux!

C'est un devoir aujourd'hui de stigmatiser d'infamie, de haute trahison, ceux qui rendent le gouvernement de Sa Majesté ridicule et méprisable aux yeux du monde entier. L'Administration est responsable des fautes commises par les derniers officiers public comme par les plus haut placés. Elle a beau renier la solidarité; l'opinion publique a déjà placé en compte toutes ses fautes, et dans quelques jours quand va venir le règlement, on trouvera bien peu de chose à son crédit.

Dans notre dernière feuille, parmi les noms des magistrats présents a l'élection au faubourg St. Laurent, se trouvait celui du Col. ERMATINGER; il n'est que juste, pour nous de mentionner que M. Ermatinger, comme toujours, a fait ses efforts pour remplir dignement son devoir, et qu'il aurait probablement réussi, s'il eut eu seul le commandement, mais il était sous les ordres d'hommes indignes de leur titre de magistrats, et tenu de suivre leurs instructions. Un de nos amis qui se trouvait sur les lieux nous assure que le col. Ermatinger à déployé sa fermeté, son energie et son activité ordinaire; et par conséquent il est au-dessus de tout blâme et de tout reproche. Nous sommes bien aises de rendre ce témoignages à un homme honorable, qui a si bien compris que dans sa position, il doit être indépendant de tous les parties, et au-dessus des petites passions, des misérables intrigues qui les font agir.

Il serait à souhaiter que notre premier magistrat et un grand nombre d'autres, comprissent aussi bien leur devoir, et des scènes comme celles de lundi ne déshoneraient plus notre ville.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

A une assemblée du comté de Verchères, tenue à Belœil, le vingt-septième jour de février, mil-huit-cent-quarante-six, en la salle presbytériale de la dite paroisse, pour l'établissement d'une société d'agriculture pour le susdit comté de Verchères, en conformité à l'acte, à cet effet, de la huitième Victoria, chap. 53, après avis préalablement donné dans les six paroisses du comté, conformément à la loi, présidée par Frs. Xavier Collette, Ecr., de Verchères, le plus ancien juge de paix du comté, alors présent, il fut premièrement fait lecture de la loi; après quoi les messieurs suivans ont été unanimement choisis pour organiser la dite société d'agriculture, pour le dit comté, ainsi qu'il suit, savoir:

DOUZE MEMBRES DU COMITÉ.

Président, André Vandendaigne Gadbois, Ecr.
Vice-Président, Côme Cartier, Ecr.
Secrétaire, Louis Taché, Ecr.
Trésorier, Félix Lussier, Ecr.
Alphonse Dumon, Ecr. } Belœil.
Joseph Préfontaine, Ecr. } Belœil.
Pierre Beaudry, Ecr. } St. Marc.
Christophe Préfontaine, Ecr. } St. Marc.
Joseph Perrault, Ecr. } St. Antoine.
Chs. Blanchard, Ecr. } St. Antoine.
Amable Marion, Ecr. } Contrecœur.
Clément Dansereau, Ecr. } Contrecœur.
Pierre Ménard, Ecr. } Verchères.
Ambroise Sénécal, Ecr. } Verchères.
Jos. Léon Beauchamp, Ecr. } Varennes.
Antoine Brodeur, Ecr. } Varennes.

Les résolutions suivantes furent alors proposées et passées à l'unanimité, savoir:

Proposé sur motion de Félix Lussier, Ecr., de Varennes, secondée par Jos. Léon Beauchamp, Ecr., du même lieu.

Que la prochaine assemblée du comité sera tenue à Verchères, le quatorze du mois de mars prochain, à dix heures du matin, et que les assemblées subséquentes seront tenues alternativement à Verchères et à St. Marc.

Proposé sur motion de Prudent Malo, Ecr., de Belœil, secondée par Victor Gadbois, Ecr., du même lieu.

Que des remercîmens soient offerts à Monsr. le Président pour la manière habile dont il a présidé la présente assemblée, et la bonne volonté avec laquelle il s'est prêté au désir des personnes qui la composaient.

Proposé sur motion de Côme Cartier, Ecr., de St. Antoine, secondée par Mr. Joseph Préfontaine, fils, de Belœil.

Que les procédés de cette assemblée soient publiés dans la *Minerve* et la *Revue Canadienne*.

F. X. COLLETTE, *Président.*
LS. TACHÉ, *Secrétaire.*

LECTURE DU DR. PAPINEAU.

Nous avons entendu, avec la plus grande satisfaction, le Discours lû, mercredi soir, par le Dr. Papineau sur les GENERALITES de l'Histoire naturelle et la manière de l'étudier. L'Auditoire était choisi, et l'attention profonde qui règnait dans la salle était le meilleur témoignage de l'intérêt qui s'attachait à tous les mots, à toutes les phrases de cet admirable discours. Le jeune et savant lecteur a déroulé devant nous, d'une manière lucide et tout à fait heureuse, toutes les merveilles de cette belle science qu'il possède déjà si bien. Son plan était vaste, comprenant les trois règnes de la nature; l'histoire de toutes les grandes découvertes, de tous les systèmes philosophiques des temps anciens et des temps modernes, et des progrès immenses que l'étude de l'histoire naturelle a faits depuis le commencement de ce siècle.

Nous espérons que ce ne sera pas la dernière lecture que le Dr. Papineau donnera, et qu'il fera encore part au public de ses études scientifiques, qu'il sait rendre attrayantes pour tout le monde, par des recherches intéressantes, et une diction élégante et harmonieuse.

NOUVELLES A LA MAIN.

La température du mois écoulé a été d'une rigueur désolante pour le pauvre, excessive pour tous Le thermomètre s'est tenu le mois entier au-dessous de zéro. Depuis les premiers jours de mars, le froid a diminué; le temps est beau, doux et agréable. Nous pouvons nous épanouir à notre aise, aux rayons d'un soleil brillant: les jours s'*allongent;* c'est déjà quelque chose du printemps; le printemps! nom magique du réveil de la nature, qui précède la belle saison; le printemps! qui nous rend une douce chaleur, nos près verdoyants, notre ciel bleu, les chants de l'oiseau et les fleurs! le printemps! qui nous ramène toutes les beautés de la nature, les richesses de la création, notre noble St. Laurent aux eaux argentées, nos beaux vaisseaux d'outre mer avec leurs mâts pavoisés, nos bateaux-à-vapeur dans leur plus éblouissante toilette, aux couleurs vives et gaies; les voyageurs étrangers, l'activité et l'industrie; les marchandises nouvelles, fraiches et élégantes, les modes récentes, et toutes ces variétés d'amusement et de plaisirs qui succèdent aux fêtes de l'hiver.

La ville présente l'aspect accoutumé à cette saison; la glace fond et la neige tombe des toits. Les rues sont crottées, couvertes de fumier, humides et sales. Cependant la foule circule et nos belles dames bravent l'eau sale et la crotte pour jouir un peu de l'air vivifiant des premiers jours printaniers.

Montréal malgré ses petits airs anglais, sa mine guindée et prétentieuse, a conservé un peu de cette bonne et franche physionomie française, qui lui va si bien et qui tempère beaucoup la froideur et la raideur des mœurs bretonnes. C'est dans ces jours-ci que notre brave population parait avec avantage; le carême est commencé! c'est le temps de la pénitence et de la prière; c'est le temps du repentir et du pardon; c'est le temps de la Neuvaine à St. François-Xavier, l'Apotre des Indes; c'est le temps de la prédication et des conférences; enfin ce sont les jours du bon Dieu. La population catholique de Montréal, quoiqu'on en dise, est fidèle à la foi de ses pères; les cloches font entendre leurs voix sonores et éclatantes, les portes de nos temples sont ouvertes aux fidèles; voyez les défiler matin et soir se dirigeant vers les saints autels; admirez leur mises propres et rangées, leur belle tenue; entrons; imitons cette foule agenouillée pieusement, prosternons nous devant cette majesté Divine qui commande aux tempêtes et qui renverse les empires. Dieu seul est grand! et tout ce peuple qui vous entoure est chargé de faiblesses et de misères. Dieu seul est grand! et tout ce peuple qui s'humilie et qui s'abaisse à ses pieds, lui demande de soulager les maux de l'humanité, d'allégir le fardeau; tout ce peuple vient retremper ses forces au foyer de la religion, il se fait plus fort plus grand, plus honnête, plus loyal; par la prière et la foi.

C'est un admirable spectacle que celui de la religion catholique dans l'intérieur de nos temples durant le carême. Tournez vos yeux du côté de la chaire, c'est le père MARTIN qui fait les conférences. Les habitans de Montréal ont admiré maintes fois l'éloquence de sa prédication; c'est un nom populaire parmi nous. Tout le monde veut l'entendre; et sa parole pleine d'onction, de chaleur et de force, ornée de tous les attraits de la rhétorique, remplie d'enseignement et de philosophie, a déja produit de merveilleux effets.

Le règne des bals publics et privés, des soirées dansantes, des lotteries, des concerts est terminé; les visages de nos jolies dames ont pris, à l'entrée du carême, un reflet de douce piété qui leur sied parfaitement. Elles ont mis de côté toutes les éblouissantes toilettes de bal, elles ont dit adieu à la danse et aux plaisirs; elles se sont donné rendez-vous au temple, où il fait toujours chaud pour le cœur comme pour l'esprit.

Priez bien, mes toutes belles, la vertu et la piété sont le parfum de la beauté, la perfection des grâces; priez, et le bon Dieu, qui vous aime entre toutes ses créatures, exaucera votre prière; il centuplera ses bienfaits, il vous enverra des jours dorés par des rayons de bonheur, doux et réjouissants comme ceux du soleil; mais dans toutes vos prières, s'il vous plait, n'oubliez pas votre prochain.

CORRESPONDANCE DE WASHINGTON.

21 Février, 1846.

Les nouvelles d'Europe ont eu un bien bon effet ici. La notice va être donnée par le gouvernement Américain, *sans aucun doute, a présent*, et les épées au lieu de sortir de leurs fourreaux vaillantes et glorieuses pour la bataille, vont rentrer dans l'inaction et dans la paix la plus profonde. Hélas! pour les moustaches, les impériales et les barbes croissantes! le Canada n'est pas à nous encore pour cette fois; le vieux John Bull ne veut pas se fâcher, même si on le notifie d'évacuer les lieux et de dégeurpir. La voix du Lion Britannique est muette aux accents de la gloire, et l'Aigle Américain bat en vain ses ailes bruyantes!

Si c'est une consolation pour des affligés d'apprendre les maux d'autrui, nous apprenons aux contribuables de Montréal, les petits chiffres suivants; la Corporation de New-York doit 13 millions de piastres. Celle de St Jean Nouveau Brunswick £ 115,236. On sait que notre Corporation a élevée son passif à la somme modique de £ 130,000. Courage, donc, MM. de la Corporation; vous réussirez à nous *enfoncer tout à fait.*

Le froid à Albany, N. Y., depuis huit jours a varié de 9 à 10 degrés au-dessous de zéro.

La neige à Toronto est tombée en abondance, la semaine dernière, à peu près trois pieds d'épaisseur.

Dans les Etats de l'ouest, le Missouri et Michigan, il n'y a pas eu de neige durant l'hiver, même sur les montagnes. La saison a été d'une douceur inaccoutumée.

CHEMIN DE FER DE PORTLAND A MONTREAL.

On espère ici que cette magnifique entreprise va se faire bientôt, si les nouvellos continuent d'être à la paix.

On se plaint dans les colonies de l'Est du Département des Postes, et avec raison; c'est le plus grand obstacle à nos progrès que ce misérable système de postage actuel.

Le *Times* de ce matin, persiste à dire que nous sommes à la veille d'une "crise ministérielle" n'en déplaise au *Herald*, à la *Gazette*, etc., il dit avoir de bonnes sources d'information; la rumeur s'accrédite; ce qu'il y a de certain, c'est que le cabinet est à l'agonie; il n'a plus de vitalite: *Requiescat in pace!*

L'empereur de Russie a présenté au pape un superbe crucifix orné de diamans, et Sa Sainteté lui a envoyé en retour les reliques de St. Nicolas.

Mouvements militaires.—Les mouvements suivants auront lieu, dit-on, à l'ouverture de la navigation.

Le 89e régiment, stationné maintenant à Québec, s'embarquera pour l'Angleterre.
Le 93e descendra de Montréal à Québec.
Le 60e passera de Saint-Jean à Montréal.
Le 46e de Laprairie à Saint-Jean.
Le 82e de Toronto et Kingston à London.
Le 81e de London à Toronto et Kingston.

Un Irlandais, du nom de Flavelle, l'un des plus habiles graveurs de Montréal, a été trouvé mort dans son lit, mardi à midi.—*Minerve.*

Célérité étonnante.—L'*Express* entre Portland et Montréal a parcouru la distance de Portland à Crockett, dans le township de Andover, distance de 74 milles, en 4 heures, 21 minutes; de Andover à Sherbrooke, espace de 90 milles, en 7 heures 33 minutes, et de Sherbrooke à Montréal, 91 milles en 6 heures, 21 minutes.—*Idem.*

Le *Sun* de New-York, rapporte qu'on vient de soumettre au comité des affaires navales une découverte qui fera faire aux steamers de 25 à 30 milles à l'heure.—*Idem.*

Jeu de la nature.—La femme d'un nommé Charles Page, de Sorel, vient de donner le jour à deux enfans du sexe masculin qui rappellent l'existence des deux frères Siamois, à l'exception que ceux-là sont liés depuis le bas de la poitrine jusqu'au sommet de la tête. Les quatre bras, les quatre jambes et les pieds sont bien formés et très distincts. Les deux têtes sont tellement liées ensembles qu'on en apperçoit qu'une seule au premier coup d'œil, mais les deux visages se dessinent très bien; deux bouches, deux nez, etc. Mais on n'aperçoit que trois yeux et deux oreilles. Ces deux êtres sont venus au monde vivants, ils ont vécu dix minutes après avoir été ondoyés. Des spéculateurs ont déjà offert au père de ces enfans des sommes considérables pour en faire l'acquisition, mais il s'y est refusé. On nous dit qu'il doit les exhiber lui-même à la curiosité publique et qu'il sera à Montréal tout prochainement.—*Idem.*

CITATION DES JOURNAUX.

Pour revenir à la "nouvelle crise ministérielle" que nous annonce le *Times*, nous ne savons qu'en penser pour le moment, surtout à l'approche de l'ouverture des chambres. Un changement de ministère est annoncé depuis longtemps, même avant l'époque du départ de lord Metcalfe. A-t-on répandu ces bruits pour donner l'espoir au pays qu'il sera bientôt débarrassé du ministère des "incapables," ou aurait-on pris l'idée de nous accorder justice? c'est ce que nous ne savons pas. Pourtant est-il à peu près certain qu'il a été question d'un changement, et de rappeler au pouvoir quelques-uns des anciens ministres. La difficulté était sans doute de se débarrasser de M. Viger et de M. Daly, car il faut de toute nécessité que les deux ministres laissent la place avant de songer à former un cabinet qui ait quelqu'influence sur les représentants du peuple, et qui puisse commander une majorité respectable dans l'assemblée législative. Hors ces conditions, et quelques autres, point de salut pour l'administration!

Voici comment s'exprime le *Times*, au sujet de son nouveau cabinet:

"Nous croyons être pleinement justifiable en "prédisant aux sujets de Sa Majesté dans cette "province qu'une autre "*crise ministérielle*" est sur "le point d'éclater. On dit que les parties con-"tractantes seraient, Son Excellence lord Cathcart "d'une part, et M. L. J. Papineau, et M. LaFon-"taine de l'autre. On dit même que M. Viger, "*consent à résigner*, et que certains autres mini-"tres résigneront aussi, bon gré mal gré, etc."

Les journaux de ce matin contredisent le rapport du *Times* et le traitent de vision. Ils repoussent surtout l'idée de voir MM. Papineau et LaFontaine au pouvoir! Le *Herald* fait à ce sujet une plaisanterie où il introduit les noms de Pat. M'Keon et de l'adjudant-général Gugy, ce dernier devant obtenir le portefeuille de l'inspecteur-général, etc.

Le *Herald* et ses partisans peuvent plaisanter sur ce sujet et applaudir à tous les actes de l'administration, mais il n'en est pas moins vrai que l'immense majorité de la population ne peut endurer plus longtemps l'état de malaise et de dégradation pour ainsi dire où se trouve plongé le pays, par suite des actes iniques des employés de l'administration.—*La Minerve.*

DROITS DIFFERENTIELS SUR LES BOIS.—Sir Robert Peel a développé, à la chambre des communes, son projet de réduction des droits sur les bois. Il propose de réduire les droits différentiels sur les bois carrés étrangers, de 25s à 15s, mais non pas immédiatement. A partir du 5 avril 1847 ces droits seraient réduits de 5s, et une réduction ultérieure de 5s aurait lieu le 5 avril 1848. La réduction sur les bois sciés serait de 6s en 1847, et de 6s encore en 1848. Sur les menus bois, tels que rames, espars, etc., la réduction serait proportionnée, mais sir Robert Peel a réservé son opinion sur la question de savoir si cette réduction ne devrait pas être immédiate.

Avec les droits différentiels ainsi réduits, les bois coloniaux ne pourront que difficilement soutenir la concurrence avec ceux de la Baltique.—*Canadien.*

L'éditeur du *Herald* est *mortifié*, dit-il, de remarquer "*the false and malicious spirit*" qui nous a dicté un de nos derniers articles Nous pouvons l'assurer que nous nous attendions à toute autre chose de sa part. Après la justice qu'il avait rendue à nos compatriotes relativement aux nominations de milice, nous pensions qu'il ne lui en coûterait pas plus à dire la vérité dans ce cas-ci que dans l'autre. Comment peut-il espérer faire croire à son assertion que les partisans des candidats "*soi-disant libéraux*" comme il les appelle, ou pour parler plus clairement des candidats *canadiens*, sont plus à blamer que les AUTRES. Peut-il ignorer que dans les quartiers St. Laurent et St. Jacques, la grande majorité des électeurs, est canadienne, que dès lors son intérêt le plus évident est de voir régner l'ordre et la paix, d'autant plus qu'on sait que le parti opposé se trouvant en minorité sa tactique doit être d'employer la violence. La chose est trop claire pour s'arrêter à la discuter plus longtemps. Autant vaudrait accuser les électeurs du comté de Terrebonne d'avoir été les aggresseurs en 1831, lorsque les irlandais et les écossais, à la solde de Poulet Thompson, s'étaient rendus à Glasgow pour assommer les partisans de M. La Fontaine.—*L'aurore des Canadas.*

MARIAGES.

A St. Antoine, le 23, par Messire Cusson, M. J. George Marchessault, étudiant en médecine, fils du Capt, Aug: Marchessault, à Dame Marie-Louise-Joséphine Pélican, veuve Phineas, tous deux de l'endroit.

DÉCÈS.

A la longue-Pointe, le 3, courant après une courte maladie, supportée avec beaucoup de résignation, M. Amable Dufresne, agée de 78 ans, et 4 mois. Ce respectable cultivateur, réunissait toutes les qualités d'un bon chrétien. Bon époux, père tendre il laisse pour déplorer sa perte après lui, les regrets de toutes la paroisse, qui l'a vu naître.

En cette ville, le 27 ultimo, Dame Lucie Brodit Pominville, épouse de M. Olivier Charette agée de 30 ans, après une longue maladie. Ses funérailles ont eu lieu samedi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et amis empressés de rendre à sa tombe l'hommage du a ses vertus.

Subitement le 17, du mois dernier, à Hupton Mills (Haut-Canada), M. Michel Trépanier, de Québec.

A St-Roch, Québec, jeudi le 16 février, après une maladie de 26 jours, à l'âge de 5 ans 9 mois et 10 jours, Marie Martine Elizabeth, fille d'André Raphaël Bedard, menuisier.

A St-Roch, après une longue maladie, M. Isaïe Perreault, âgée de 24 ans.

Hier à St-Roch, Emérence-Eliza sixième fille de M F. Lavoie, marchand, âgée de 2 ans.

Le 28 février au faubourg St. Jean, Elzéar Siméon, âgé de 6 ans 3 mois, second enfant de M. Louis Voyer, charron.

A Beauport, aujourd'hui 4 mars, après trois ans de maladie soufferte avec patience, Marie-Olive Rainville, âgée de 34 ans 8 mois et demi.

A Beaumont le 20 du mois dernier, après une longue maladie qu'il a supportée avec résignation. M. Alexandre Turgeon, respectable cultivateur, âgé de 59 ans. Il laisse une épouse et plusieurs enfants pour déplorer sa perte.

Hier matin, à Beaumont, sieur Antoine Cameron, âgé de 82 ans, après une longue maladie.

A St. Dénis, le 21 février dernier, à l'âge de 82 ans, dame Marie Anne Dubé, épouse de feu Prospère Carqn, après une longue et douloureuse maladie qu'elle a soufferte avec patience et résignation. Elle laisse pour déplorer sa perte une grand nombre ce parents et d'amis.

ANNONCES.

A LOUER.

Possession au 1er Mai prochain.

UNE jolie *MAISON*, à un étage, nouvellement finie, et avantageusement située dans la Grande Rue du faubourg St. Antoine, ayant l'avantage d'un Jardin, Puits, Etable, Hangard et autres Bâtisses.

N. DUMAS.
Avocat.

6 mars.

A VENDRE,

125 Tonnes de WHISKEY de M. MOLSON et M. Dow, achetées avant l'augmentation du prix.

P. JODOIN & CIE.
Rue St. Paul No. 104.

6 mars.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 6 MARS, 1846.

Histoire de la Semaine.

Dans la pensée publique, il se fait de nombreuses conjectures depuis quelques jours. Malgré les chants de triomphe des feuilles ministérielles, on entrevoit dans tous les rangs de notre société de la crainte et de la défiance au sujet de notre *excellent* cabinet, et sur les mesures de la prochaine session. On sait qu'il tremble de voir s'échapper, de ses mains débiles, les fruits d'une victoire si *chèrement* acquise, et conservée au prix des plus grands sacrifices. C'est qu'effectivement la majorité peut disparaître d'un instant à l'autre, sur certaines questions, surtout quand elle ne se compose que de deux ou trois voix. Qui sait si on pourra, comme l'année dernière, retenir tout son monde, par l'appat d'une place à celui-ci, d'une amélioration pour le comté ou le district de celui-là, et même en retenant ces braves ministériels par la queue de leur habit, pour les empêcher de passer du côté de l'opposition! (comme c'est arrivé mainte fois durant la dernière session.)

Non, on ne peut aller plus loin ainsi, le gouvernement de Sa Majesté ne doit plus être une moquerie, et couvert de ridicule par des hommes incapables de porter le fardeau des affaires du pays. Le cabinet actuel et son système insignifiant touche à sa fin, il n'a plus qu'un jour de vie, et le moment est arrivé où les hommes mêmes qui ont soutenu ce système, déclarent que ça ne peut pas durer, que tout va s'écrouler. Il y a plus, Son Excellence qui a pu voir l'opinion des journaux anglais sur sa nomination, qui désire ne pas ternir les lauriers cueillis à Waterloo, et l'éclat de sa gloire militaire, commence à comprendre la difficulté de sa position.

Il se sent entouré d'hommes inhabiles, et plus informé qu'on le croit généralement, sur l'état du pays, il sait que la grande majorité des canadiens déplore l'état de choses existant, et regrette de voir les vrais intérêts de cette vaste et magnifique colonie livrés aux caprices d'hommes sans capacités, qui ne sont pas de leur temps, qui compromettent de plus en plus l'autorité de leur souveraine, après avoir perdu non-seulement la confiance du pays, mais le respect et l'estime de leur propre parti.

Ce qui nous étonne dans tout ceci, c'est que les membres du cabinet s'abusent jusqu'à croire qu'ils peuvent tromper l'administrateur du gouvernement sur leur valeur et leur influence dans notre société. Nous pouvons leur dire sans crainte d'une contradiction, qu'ils sont la dupe de leurs propres artifices; que lord Catheart sait à quoi s'en tenir sur le ministère actuel, et que le premier vent contraire, le premier orage que va soulever l'opposition à l'ouverture de la chambre, va leur découvrir toute l'étendue de *l'antagonisme* qui existe entre eux et Son Excellence.

On dit que le gouverneur voudrait bien voir partir d'autour de lui ces conseillers, qui ont tellement embarrassé les affaires, qu'ils ne savent plus où ils en sont; mais il ne sait trop comment s'en débarrasser. Cet on-dit et beaucoup d'autres, gagnent d'autant plus de crédit, qu'ils sont partis de haut lieu, et répétés par des journaux ministériels.

Le *Times* de mercredi donne comme certaines des négociations qu'il prétend avoir été échangées entre lord Catheart d'un côté et les Hombles. L. J Papineau et L. H. LaFontaine de l'autre, il assure à tout le monde qu'une autre "*crise ministérielle*" est à la veille de se déclarer.

Nous croyons, nous, que ces rumeurs ont beaucoup de vérités, et qu'il "n'y a pas de fumée sans feu"; ce que nous pouvons assurer à nos lecteurs, ce sont les dispositions heureuses qu'a lord Catheart envers toutes les classes de sujets canadiens.

Nous avons lieu d'espérer bientôt un grand changement dans les affaires politiques, et de voir cesser le règne de la *blague* (the reign of humbug).

Il nous faut un cabinet composé d'hommes actifs, travaillants, énergiques, possédant la confiance du peuple, capables de conduire les affaires; de faire un programme de mesures importantes et utiles pour la prospérité du pays, et quand ce programme sera fait, capables de les faire marcher et exécuter. Notre cabinet actuel ne possède aucune de ces qualités, il n'a plus qu'à se résigner à son sort, et ses membres n'ont plus qu'à se dire en se rencontrant, ces mots célèbres du trappiste: "*Frère, il faut mourir.*"

Depuis notre dernier numéro on a pu constater un grand nombre de détails de nos élections municipales de lundi, qui rendent encore plus sombre le tableau que nous en avons fait. Les journaux de l'administration, et entr'autres le HERALD, nient la vérité de ces détails, et s'étonnent que nous élevions la voix contre un système infâme, qui nous mène à rien moins qu'à l'anarchie la plus complette. En quelles mains, bon Dieu, nos affaires sont-elles tombées! pour qu'en plein jour, en présence de nos magistrats, des gardiens de la paix et de la sécurité publique, qui ont juré sur les saints Evangiles de protéger les citoyens et de faire respecter les lois, en présence du maire de la cité, ayant les troupes à ses côtés, les électeurs soient insultés, battus, assommés, en allant exercer leur franchise électorale, et faire leur devoir de citoyens, sans que ce maire et ces magistrats fassent un pas ou le moindre effort pour arrêter de pareilles atrocités!

Mais ce n'est pas tout; après avoir permis l'émeute et le meurtre, après avoir vu assaillir lâchement des vieillards et des enfants, on souffre des attaques contre la propriété. La canaille s'attroupe autour d'une maison; ces forcenés sont enivrés de boissons et excités par l'impunité de leurs premiers attentats. On leur désigne cette maison comme une institution populaire, c'est l'école de médecine canadienne, ça leur suffit. Ils entrent, et sans respect pour rien, ils brisent et détruisent tout ce qu'elle renferme, meubles, livres, instruments de chirurgie, appareil de physique et de chimie, enfin des objets précieux, qui ne peuvent se remplacer que difficilement et à grands frais; et tout cela se faisait à la barbe des troupes appelés par le maire en cas de trouble; tout cela se faisait quand l'autorité qu'avait en main M. FERRIER et les autres magistrats pouvait en un instant protéger la propriété et la vie des habitans de Montréal.

Ainsi, nous ne faisons que notre devoir quand nous signalons une conduite aussi coupable que celle du maire et des magistrats présents à l'animadversion publique. Ils devraient avoir honte ces hommes, qui méconnaissent assez leurs devoirs et leurs obligations envers la société, envers leur souveraine, pour remplir aussi indignement le mandat de la magistrature. Quant à M. FERRIER, il se rend de plus en plus ridicule aux yeux de tous; et dans ce cas-ci l'idée de se porter candidat à une élection municipale, et de s'y rendre à cheval, botté et éperonné comme un cuirassier, était tout à fait neuve et rappelle les plus beaux jours de Don Quichotte.

M. FERRIER aurait-il l'ambition de joindre à toutes ses autres gloire, la gloire militaire? Voudrait-il par hazard devenir un héros, un conquérant? Non, ne croyons pas qu'il soit mécontent de la sphère étroite où son renfermés ses immenses talents de tous genres; nous croyons plutot qu'il a lieu de s'étonner chaque jour de l'importance qu'on lui a faite en cette ville, par hazard et par circonstances; ce qui l'a fait monter à cheval lundi dernier, c'est un désir fortement exprimé par ses soutiens, les L. P. S., DRAGONS, STEEL CAPS, VA-NU-PIEDS et autres GENTLEMEN, d'être commandés par un homme à cheval; ils ne voulaient pas d'un piéton; force fut donc à M le Maire d'enfourcher son Bucéphale, et les paisibles habitans du faubourg St. Laurent, qui ont fait leurs élections depuis 50 ans à l'ancienne manière ouvrirent de grands yeux en voyant arriver un candidat à cheval a la tête de compagnies armées jusqu'aux dents, comme s'il se fut agi d'un combat en rase campagne et d'une bataille rangée.

Leur étonnement fut remplacé par des sentiments d'indignation quand la violence les eut privés de la liberté de procéder comme autrefois à l'élection de leurs conseillers municipaux.

L'attaque et le pillage de l'école de médecine canadienne ne fut pas le seul exploit des partisans de MM. FERRIER et KELLY; on ne s'arrête pas a si peu de choses, en si belle voie; plusieurs autres maisons furent pillées et brisées par eux, ils parcoururent la ville pendant toute la journée librement et pendant toute la nuit, mettant en danger la vie des citoyens, et troublant la paix.

Nous le répétons, tous les honnêtes gens sont fatigués d'un tel état de chose et il ne peut durer; l'indignation publique est à son comble. Un monsieur anglais respectable qui nous disait quelques scènes qu'il avait vues se passer devant des magistrats, ajoutait: "c'est assez pour rendre républicain, d'être témoin de pareils forfaits, sous un gouvernement qui se vante d'avoir un Exécutif assez fort pour faire respecter les lois en toute occasion."

On parlera cependant avec mépris des institutions et des autorités de la République voisine, des *Lynch-Law* et des *Mob-Law* aux Etat-Unis. Pourtant pour élire leur président, 15 millions d'Américains procéderont plus paisiblement, plus loyalement que nous procédons, nous, à l'élection de quelques conseillers municipaux!

C'est un devoir aujourd'hui de stigmatiser d'infamie, de haute trahison, ceux qui rendent le gouvernement de Sa Majesté ridicule et méprisable aux yeux du monde entier. L'Administration est responsable des fautes commises par les derniers officiers public comme par les plus haut placés. Elle a beau renier la solidarité; l'opinion publique a déjà placé en compte toutes ses fautes, et dans quelques jours quand va venir le règlement, on trouvera bien peu de chose à son crédit.

Dans notre dernière feuille, parmi les noms des magistrats présents a l'élection au faubourg St. Laurent, se trouvait celui du Col. ERMATINGER; il n'est que juste, pour nous de mentionner que M. Ermatinger, comme toujours, a fait ses efforts pour remplir dignement son devoir, et qu'il aurait probablement réussi, s'il eut eu seul le commandement, mais il était sous les ordres d'hommes indignes de leur titre de magistrats, et tenu de suivre leurs instructions. Un de nos amis qui se trouvait sur les lieux nous assure que le col. Ermatinger a déployé sa fermeté, son energie et son activité ordinaire; et par conséquent il est au-dessus de tout blâme et de tout reproche. Nous sommes bien aises de rendre ce témoignages à un homme honorable, qui a si bien compris que dans sa position, il doit être indépendant de tous les parties, et au-dessus des petites passions, des misérables intrigues qui les font agir.

Il serait à souhaiter que notre premier magistrat et un grand nombre d'autres, comprissent aussi bien leur devoir, et des scènes comme celles de lundi ne déshoneraient plus notre ville.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

A une assemblée du comté de Verchères, tenue à Beloeil, le vingt-septième jour de février, mil-huit-cent-quarante-six, en la salle presbytériale de la dite paroisse, pour l'établissement d'une société d'agriculture pour le susdit comté de Verchères, en conformité à l'acte, a cet effet, de la huitième Victoria, chap. 53, après avis préalablement donné dans les six paroisses du comté, conformément à la loi, présidée par Frs. Xavier Collette, Ecr., de Verchères, le plus ancien juge de paix du comté, alors présent, il fut premièrement fait lecture de la loi; après quoi les messieurs suivans ont été unanimement choisis pour organiser la dite société d'agriculture, pour le dit comté, ainsi qu'il suit, savoir:

DOUZE MEMBRES DU COMITÉ.

Président, André Vandendaigne Gadbois, Ecr.
Vice-Président, Côme Cartier, Ecr.
Secrétaire, Louis Taché, Ecr.
Trésorier, Félix Lussier, Ecr.
Alphonse Dumon, Ecr. } Beloeil.
Joseph Préfontaine, Ecr. } Beloeil.
Pierre Beaudry, Ecr. } St. Marc.
Christophe Préfontaine, Ecr. } St. Marc.
Joseph Perrault, Ecr. } St. Antoine.
Chs. Blanchard, Ecr. } St. Antoine.
Amable Marion, Ecr. } Contrecœur.
Clément Dansereau, Ecr. } Contrecœur.
Pierre Ménard, Ecr. } Verchères.
Ambroise Sénécal, Ecr. } Verchères.
Jos. Léon Beauchamp, Ecr. } Varennes.
Antoine Brodeur, Ecr. } Varennes.

Les résolutions suivantes furent alors proposées et passées à l'unanimité, savoir:

Proposé sur motion de Félix Lussier, Ecr., de Varennes, secondée par Jos. Léon Beauchamp, Ecr., du même lieu.

Que la prochaine assemblée du comité sera tenue à Verchères, le quatorze du mois de mars prochain, à dix heures du matin, et que les assemblées subséquentes seront tenues alternativement à Verchères et à St. Marc.

Proposé sur motion de Prudent Malo, Ecr., de Beloeil, secondée par Victor Gadbois, Ecr., du même lieu.

Que des remercimens soient offerts à Monsr. le Président pour la manière habile dont il a présidé la présente assemblée, et la bonne volonté avec laquelle il s'est prêté au désir des personnes qui la composaient.

Proposé sur motion de Côme Cartier, Ecr., de St. Antoine, secondée par Mr. Joseph Préfontaine, fils, de Beloeil.

Que les procédés de cette assemblée soient publiés dans la *Minerve* et la *Revue Canadienne*.

F. X. COLLETTE, *Président*.
LS. TACHÉ, *Secrétaire*.

LECTURE DU DR. PAPINEAU.

Nous avons entendu, avec la plus grande satisfaction, le Discours là, mercredi soir, par le Dr. Papineau sur les GENERALITES de l'Histoire naturelle et la manière de l'étudier. L'Auditoire était choisi, et l'attention profonde qui régnait dans la salle était le meilleur témoignage de l'intérêt qui s'attachait à tous les mots, à toutes les phrases de cet admirable discours. Le jeune et savant lecteur a déroulé devant nous, d'une manière lucide et tout à fait heureuse, toutes les merveilles de cette belle science qu'il possède déjà si bien. Son plan était vaste, comprenant les trois règnes de la nature; l'histoire de toutes les grandes découvertes, de tous les systèmes philosophiques des temps anciens et des temps modernes, et des progrès immenses que l'étude de l'histoire naturelle a faits depuis le commencement de ce siècle.

Nous espérons que ce ne sera pas la dernière lecture que le Dr. Papineau donnera, et qu'il fera encore part au public de ses études scientifiques, qu'il sait rendre attrayantes pour tout le monde, par des recherches intéressantes, et une diction élégante et harmonieuse.

NOUVELLES A LA MAIN.

La température du mois écoulé a été d'une rigueur désolante pour le pauvre, excessive pour tous. Le thermomètre s'est tenu le mois entier au-dessous de zéro. Depuis les premiers jours de mars, le froid a diminué; le temps est beau, doux et agréable. Nous pouvons nous épanouir à notre aise, aux rayons d'un soleil brillant: les jours s'allongent; c'est déjà quelque chose du printemps; le printemps! nom magique du réveil de la nature, qui précède la belle saison; le printemps! qui nous rend une douce chaleur, nos prés verdoyants, notre ciel bleu, les chants de l'oiseau et les fleurs! le printemps! qui nous rendue toutes les beautés de la nature, les richesses de la création, notre noble St. Laurent aux eaux argentées, nos beaux vaisseaux d'outre mer avec leurs mâts pavoisés, nos bateaux-à-vapeur dans leur plus éblouissante toilette, aux couleurs vives et gaies; les voyageurs étrangers, l'activité et l'industrie; les marchandises nouvelles, fraiches et élégantes, les modes récentes, et toutes ces variétés d'amusement et de plaisirs qui succèdent aux fêtes de l'hiver.

La ville présente l'aspect accoutumé à cette saison; la glace fond et la neige tombe des toits. Les rues sont crottées, couvertes de fumier, humides et sales. Cependant la foule circule et nos belles dames bravent l'eau sale et la crotte pour jouir un peu de l'air vivifiant des premiers jours printaniers.

Montréal malgré ses petits airs anglais, sa mine guindée et prétentieuse, a conservé un peu de cette bonne et franche physionomie française, qui lui va si bien et qui tempère beaucoup la froideur et la raideur des mœurs bretonnes. C'est dans ces jours-ci que notre brave population paraît avec avantage; le carême est commencé! c'est le temps de la pénitence et de la prière; c'est le temps du repentir et du pardon; c'est le temps de la Neuvaine à St. François-Xavier, l'Apotre des Indes; c'est le temps de la prédication et des conférences; enfin ce sont les jours du bon Dieu. La population catholique de Montréal, quoiqu'on en dise, est fidèle à la foi de ses pères; les cloches font entendre leurs voix sonores et éclatantes, les portes de nos temples sont ouvertes aux fidèles; voyez les défiler matin et soir se dirigeant vers les saints autels; admirez leur mises propres et rangées, leur belle tenue; entrons; imitons cette foule agenouillée pieusement, prosternons nous devant cette majesté Divine qui commande aux tempêtes et qui renverse les empires. Dieu seul est grand! et tout ce peuple qui vous entoure est chargé de faiblesses et de misères. Dieu seul est grand! et tout ce peuple qui s'humilie et qui s'abaisse à ses pieds, lui demande de soulager les maux de l'humanité, d'allégir le fardeau; tout ce peuple vient retremper ses forces au foyer de la religion, il se fait plus fort plus grand, plus honnête, plus loyal; par la prière et la foi.

C'est un admirable spectacle que celui de la religion catholique dans l'intérieur de nos temples durant le carême. Tournez vos yeux du côté de la chaire, c'est le père MARTIN qui fait les conférences. Les habitans de Montréal ont admiré maintes fois l'éloquence de sa prédication; c'est un nom populaire parmi nous. Tout le monde veut l'entendre; et sa parole pleine d'onction, de chaleur et de force, ornée de tous les attraits de la rhétorique, remplie d'enseignement et de philosophie, a déja produit de merveilleux effets.

Le règne des bals publics et privés, des soirées dansantes, des loiteries, des concerts est terminé; les visages de nos jolies dames ont pris, à l'entrée du carême, un reflet de douce piété qui leur sied parfaitement. Elles ont mis de côté toutes les éblouissantes toilettes de bal, elles ont dit adieu à la danse et aux plaisirs; elles se sont donné rendez-vous au temple, où il fait toujours chaud pour le cœur comme pour l'esprit.

Priez bien, mes toutes belles, la vertu et la piété sont le parfum de la beauté, la perfection des grâces; priez, et le bon Dieu, qui vous aime entre toutes ses créatures, exaucera votre prière; il centuplera ses bienfaits, il vous enverra des jours dorés par des rayons de bonheur, doux et réjouissants comme ceux du soleil; mais dans toutes vos prières, s'il vous plait, n'oubliez pas votre prochain.

CORRESPONDANCE DE WASHINGTON.

21 Février, 1846.

Les nouvelles d'Europe ont eu un bien bon effet ici. La notice va être donnée par le gouvernement Américain, *sans aucun doute, a présent*, et les épées au lieu de sortir de leurs fourreaux vaillantes et glorieuses pour la bataille, vont rentrer dans l'inaction et dans la paix la plus profonde. Hélas! pour les moustaches, les impériales et les barbes croissantes! le Canada n'est pas à nous encore pour cette fois; le vieux John Bull ne veut pas se fâcher, même si on le notifie d'évacuer les lieux et de déguerpir. La voix du Lion Britannique est muette aux accents de la gloire, et l'Aigle Américain bat en vain ses ailes bruyantes!

Si c'est une consolation pour des affligés d'apprendre les maux d'autrui, nous apprenons aux contribuables de Montréal, les petits chiffres suivants; la Corporation de New-York doit 13 millions de piastres. Celle de St Jean Nouveau Brunswick £ 115,236. On sait que notre Corporation a *élevée* son passif à la somme modique de £ 130,000. Courage, donc, MM. de la Corporation; vous réussirez à nous *enfoncer tout à fait*.

Le froid à Albany, N. Y., depuis huit jours a varié de 9 à 10 degrés au-dessous de zéro.

La neige à Toronto est tombée en abondance, la semaine dernière, à peu près trois pieds d'épaisseur.

Dans les Etats de l'Ouest, le Missouri et Michigan, il n'y a pas eu de neige durant l'hiver, même sur les montagnes. La saison a été d'une douceur inaccoutumée.

CHEMIN DE FER DE PORTLAND A MONTREAL.

On espère ici que cette magnifique entreprise va se faire bientôt, si les nouvelles continuent d'être à la paix.

On se plaint dans les colonies de l'Est du Département des Postes, et avec raison; c'est le plus grand obstacle à nos progrès que ce misérable système de postage actuel.

Le *Times* de ce matin, persiste à dire que nous sommes à la veille d'une "crise ministérielle" n'en déplaise au *Herald*, à la *Gazette*, etc., il dit avoir de bonnes sources d'information; la rumeur s'accrédite; ce qu'il y a de certain, c'est que le cabinet est à l'agonie; il n'a plus de vitalité: *Requiescat in pace!*

L'empereur de Russie a présenté au pape un superbe crucifix orné de diamans, et Sa Sainteté lui a envoyé en retour les reliques de St. Nicolas.

Mouvements militaires.—Les mouvements suivants auront lieu, dit-on, à l'ouverture de la navigation.

Le 89e régiment, stationné maintenant à Québec, s'embarquera pour l'Angleterre.
Le 93e descendra de Montréal à Québec.
Le 66e passera de Saint-Jean à Montréal.
Le 46e de Laprairie à Saint-Jean.
Le 82e de Toronto à Kingston à London.
Le 81e de London à Toronto et Kingston.

Un Irlandais, du nom de Flavelle, l'un des plus habiles graveurs de Montréal, a été trouvé mort dans son lit, mardi à midi.—*Minerve.*

Célérité étonnante.—L'*Express* entre Portland et Montréal a parcouru la distance de Portland à Crockett, dans le township de Andover, distance de 71 milles, en 4 heures, 21 minutes; de Andover à Sherbrooke, espace de 80 milles, en 7 heures 33 minutes, et de Sherbrooke à Montréal, 91 milles en 6 heures, 21 minutes.—*Idem.*

Le *Sun* de New-York, rapporte qu'on vient de soumettre au comité des affaires navales une découverte qui fera faire aux steamers de 25 à 30 milles à l'heure.—*Idem.*

Jeu de la nature.—La femme d'un nommé Charles Page, de Sorel, vient de donner le jour à deux enfans du sexe masculin qui rappellent l'existence des deux frères Siamois, à l'exception que ceux-là sont liés depuis le bas de la poitrine jusqu'au sommet de la tête. Les quatre bras, les quatre jambes et les pieds sont bien formés et très distincts. Les deux têtes sont tellement liées ensembles qu'on en apperçoit qu'une seule au premier coup d'œil, mais les deux visages se dessinent très bien; deux bouches, deux nez, etc. Mais on n'aperçoit que trois yeux et deux oreilles. Ces deux êtres sont venus au monde vivants, ils ont vécu dix minutes après avoir été ondoyés. Des spéculateurs ont déjà offert au père de ces enfans des sommes considérables pour en faire l'acquisition, mais il s'y est refusé. On nous dit qu'il doit les exhiber lui-même à la curiosité publique et qu'il sera à Montréal tout prochainement.—*Idem.*

CITATION DES JOURNAUX.

Pour revenir à la "nouvelle crise ministérielle" que nous annonce le *Times*, nous ne savons qu'en penser pour le moment, surtout à l'approche de l'ouverture des chambres. Un changement de ministère est annoncé depuis longtemps, même avant l'époque du départ de lord Metcalfe. A-t-on répandu ces bruits pour donner l'espoir au pays qu'il sera bientôt débarrassé du ministère des "incapables" ou aurait-on pris l'idée de nous accorder justice? c'est ce que nous ne savons pas. Pourtant est-il à peu près certain qu'il a été question d'un changement, et de rappeler au pouvoir quelques-uns des anciens ministres. La difficulté était sans doute de se débarrasser de M. Viger et de M. Daly, car il faut de toute nécessité que les deux ministres laissent la place avant de songer à former un cabinet qui ait quelqu'influence sur les représentants du peuple, et qui puisse commander une majorité respectable dans l'assemblée législative. Hors ces conditions, et quelques autres, point de salut pour l'administration!

Voici comment s'exprime le *Times*, au sujet de son nouveau cabinet:

"Nous croyons être pleinement justifiable en "prédisant aux sujets de Sa Majesté dans cette "province qu'une autre "*crise ministérielle*" est sur "le point d'éclater. On dit que les parties con-"tractantes seraient, Son Excellence lord Catheart "d'une part, et M. L. J. Papineau, et M. LaFon-"taine de l'autre. On dit même que M. Viger, "*consent à résigner*, et que certains autres minis-"tres résigneront aussi, bon gré mal gré, etc."

Les journaux de ce matin contredisent le rapport du *Times* et le traitent de vision. Ils repoussent surtout l'idée de voir MM. Papineau et LaFontaine au pouvoir! Le *Herald* fait à ce sujet une plaisanterie où il introduit les noms de Pat. M'Roon et de l'adjudant-général Gugy, ce dernier devant obtenir le portefeuille de l'inspecteur-général, etc.

Le *Herald* et ses partisans peuvent plaisanter sur ce sujet et applaudir à tous les actes de l'administration, mais il n'en est pas moins vrai que l'immense majorité de la population ne peut endurer plus longtemps l'état de malaise et de dégradation pour ainsi dire où se trouve plongé le pays, par suite des actes iniques des employés de l'administration.—*La Minerve.*

DROITS DIFFERENTIELS SUR LES BOIS.—*Sir Robert* Peel a développé, à la chambre des communes, son projet de réduction des droits sur les bois. Il propose de réduire les droits différentiels sur les bois carrés étrangers, de 25s à 15s, mais non pas immédiatement. A partir du 5 avril 1847 ces droits seraient réduits de 5s, et une réduction ultérieure de 5s aurait lieu le 5 avril 1848. La réduction sur les bois sciés serait de 6s en 1847, et de 6s encore en 1848. Sur les menus bois, tels que ramos, osparu, etc., la réduction serait proportionnée, mais sir Robert Peel a réservé son opinion sur la question de savoir si cette réduction ne devrait pas être immédiate.

Si ce les droits différentiels ainsi réduits, les bois coloniaux ne pourront que difficilement soutenir la concurrence avec ceux de la Baltique.—*Canadien.*

L'éditeur du *Herald* est *mortifié*, dit-il, de remarquer "*the false and malicio s spirit*" qui nous a dicté un de nos derniers articles Nous pouvons l'assurer que nous nous attendions à toute autre chose de sa part. Après la justice qu'il avait rendue à nos compatriotes relativement aux nominations de milice, nous pensions qu'il ne lui en coûterait pas plus à dire la vérité dans ce cas-ci que dans l'autre. Comment peut-il espérer faire croire à son assertion que les partisans des candidats "*soi-disant libéraux*" comme il les appelle, ou pour parler plus clairement des candidats *canadiens*, sont plus à blamer que les autres. Peut-il ignorer que dans les quartiers St. Laurent et St. Jacques, la grande majorité des électeurs, est canadienne, que dès lors son intérêt le plus évident est de voir régner l'ordre et la paix, d'autant plus qu'on sait que le parti opposé se trouvant en minorité sa tactique doit être d'employer la violence. La chose est trop claire pour s'arrêter à la discuter plus longtemps. Autant vaudrait accuser les électeurs du comté de Terrebonne d'avoir été les aggresseurs en 1831, lorsque les irlandais et les écossais, à la solde de Poulet Thompson, s'étaient rendus à Glasgow pour assommer les partisans de M. La Fontaine.—*L'aurore des Canadas.*

MARIAGES.

A St. Antoine, le 23, par Messire Cusson, M. J. George Marchessault, étudiant en médecine, fils du Capt, Aug: Marchessault, à Dame Marie-Louise-Joséphine Pélican, veuve Phineas, tous deux de l'endroit.

DÉCÈS.

A la longue-Pointe, le 3, courant après une courte maladie, supportée avec beaucoup de résignation, M. Amable Dufresne, agée de 78 ans, et 4 mois. Ce respectable cultivateur, réunissait toutes les qualités d'un bon chrétien. Bon époux, père tendre il laisse pour déplorer sa perte après lui, les regrets de toutes la paroisse, qui l'a vu naître.

En cette ville, le 27 ultimo, Dame Lucie Brodit Pominville, épouse de M. Olivier Chorette agée de 30 ans, après une longue maladie. Ses funérailles ont eu lieu samedi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et amis empressés de rendre à sa tombe l'hommage de ses vertus.

Subitement le 17, du mois dernier, à Hupton Mills (Haut-Canada), M. Michel Trépanier, de Québec.

A St-Roch, Québec, jeudi le 16 février, après une maladie de 26 jours, à l'âge de 5 ans 9 mois et 10 jours, Marie Martine Elizabeth, fille d'André Raphaël Bedard, menuisier.

A St-Roch, après une longue maladie, M. Isaïe Perreault, âgée de 24 ans.

Hier à St-Roch, Emérence-Eliza sixième fille de M P. Lavoie, marchand, âgée de 2 ans.

Le 28 février au faubourg St. Jean, Elzéar Siméon, âgé de 6 ans 3 mois, second enfant de M. Louis Voyer, charron.

A Beauport, aujourd'hui 4 mars, après trois ans de maladie souffertes avec patience, Marie-Olive Rainville, âgée de 31 ans 8 mois et demi.

A Beaumont le 20 du mois dernier, après une longue maladie qu'il a supportée avec résignation, M. Alexandre Turgeon, respectable cultivateur, âgé de 59 ans. Il laisse une épouse et plusieurs enfants pour déplorer sa perte.

Hier matin, à Beaumont, sieur Antoine Cameron, âgé de 82 ans, après une longue maladie.

A St. Dénis, le 21 février dernier, à l'âge de 82 ans, dame Marie Anne Dubé, épouse de feu Prospère Caron, après une longue et douloureuse maladie qu'elle a soufferte avec patience et résignation. Elle laisse pour déplorer sa perte une grand nombre de parents et d'amis.

ANNONCES.

A LOUER.

Possession au 1er Mai prochain.

UNE jolie *MAISON*, à un étage, nouvellement finie, et avantageusement située dans la Grande Rue du faubourg St. Antoine, ayant l'avantage d'un Jardin, Puits, Etable, Hangard et autres Bâtisses.

N. DUMAS.
Avocat.

6 mars.

A VENDRE,

125 Tonnes de WHISKEY de M. MOLSON et M. DOW, achetées avant l'augmentation du prix.

P. JODOIN & CIE.
Rue St. Paul No. 104.

6 mars.

Tableau des Ventes par le Sherif, pour le District de Montreal, pendant le mois de Mars, 1846.

Demandeurs.	Défendeurs.	Désignation des Immeubles et où Situés.	La Vente à	Dates.	Heures.
Edouard Glackmeyer	Bernard Généreux	Un terrain à Berthier, sur la rivière Bayonne	Berthier	3 Mars	10 heur
Alfred Pinsonnault	Joseph Brosseau	Une terre n. 43, à St. Rémy	St. Rémy	3 "	10 "
Jean Martin	Joseph Aubin	Une terre à St. Jérôme, sur la rivière à Gagnon	St. Jérôme	3 "	10 "
Sa Majesté la Reine	Denis Hus Lemoine	Une terre à Sorel, sur la riviere Richelieu	Sorel	3 "	10 "
Hubert Drolet	Denis Peloquin dit Félix	Un terrain n. 419, au village de Sorel	Sorel	3 "	11 "
J. B. L. Richemont	M et B Chalifoux	Une terre à Sorel, au Grand Marais	Sorel	3 "	midi
Andrew Colville	William Bursell	Une terre n. 21, North George–Town	St. Clément	16 "	10 "
George Chipman et al	W W Smith	Deux terrains village de Philipsburg	Philipsburg	16 "	10 "
Thomas Dunn et al	Jeremiah Pulver	Deux terres township de Dunham, 5e concession	Dunham	16 "	10 "
William Parker	Succession L. Allen Coit	Huit lots de terre dans le township de Patton	Bureau du Shérif	16 "	10 "
Réné Labelle	Marcel Tremblay	Une terre, à St. Isidore	St. Isidore	23 "	10 "
J D Lacroix	Joseph Hamel	Une terre à Blainville, au pays Fin	Ste. Thérèse de Blainville	23 "	11 "
Moïse Gagnon	Norbert Etier	Une terre à l'ile du Pads	Ile du Pads	23 "	10 "
Lewis Stevens	James et P Magee	Deux terres à Ste. Brigitte, seigneurie de Monnoir	Ste. Brigitte	23 "	10 "
J D Lacroix	Antoine Hamel	Une terre à Blainville, au pays Fin	Ste. Thérèse de Blainville	23 "	midi
H F Charlebois	Josephte E Kember	Moitié d'une, terre rivière à Delisle	St. Polycarpe	23 "	10 "
J D Lacroix	Charles Labelle	Une terre à Blainville, côte Ste Marie–Anne	Ste. Thérèse de Blainville	23 "	10 "
Andrew Colville et al.	Frédéric Guillebault	Une terre n. 1 Mary's–Town	St. Clément	30 "	10 "

EN VENTE

A la Librairie des Soussignés,

L'HISTOIRE DE NEW-YORK,

Sous les Hollandais, par le Dr. E. B. O'Callaghan.

E. R. FABRE, & Cie.
27 fev. *Rue St. Vincent.*

A VENDRE.

De gré a gré, ou à l'enchere sur les lieux, le 20 avril prochain, à midi précis, à des conditions libérales, et avec toutes les garanties de droit.

CETTE superbe TERRE, agréablement située, *à un mille et demi de cette ville,* local airé et romantique, à la Cote des Neiges, sur un endroit élevé de la Montagne, dépendant de la succession de feu Sr. NICOLAS DURAND DIT DESMARCHAIS, en son vivant, cultivateur.

Cette Terre contient environ 84 arpents en superficie, ayant 4 arpents du front sur le chemin de Roi; en pleine culture, et d'un sol riche, clotures en bon ordre, complantée d'arbres fruitiers n'y ayant pas moins de 1000 Pommiers, tels que Gris, Fameux et Calleville, Cerisiers, Pruniers, et environ 8 arpents en bois de bout sur la largeur de la terre, *de gros bois, Erable et Chêne.* Il y à même des Guérets d'Automne pour ensemencer 8 minots de grains. Avec Maison, Grange et autres petits batiments dessus construits; possession immediate. Une partie du prix restera entre les mains de l'acquéreur pour plusieurs années.

S'adresser sur les lieux,
Ou au notaire soussigné,

J. H. JOBIN, N. P.
No. 83, coin des rues
St. Paul et St. Vincent.

Montréal, 28 fév. 1846.

AVIS

AUX INSTITUTEURS.

L'ASSOCIATION des Instituteurs du district de Montréal s'assemblera dans la salle de L'INSTITUT CANADIEN, SAMEDI le 14 de MARS. Tous les membres sont priés de s'y trouver.

Par ordre
J. E. LABONTE',
Secrétaire Correspondant

St. Marc, 3 Mars, 1846.

L. R. LACOSTE, Notaire Public, Office avec L. S. MARTIN, rue des Fortifications, No. 0.—2 mars.

A VENDRE.

L'ART EPISTOLAIRE, pamphlet de 72 pages : donnant les principes de cet Art, particulierement appliqués à ce pays ? par un Canadien, Suivi d'exemples de lettres d'Affaires de Condoléance d'Introduction, de recommandation, &c. &c.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'Auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour &c.

On le trouve en vente aux librairies de MM. Fabre et cie, rue St. Vincent.

" C. P. Leprohon. rue Notre-Dame.
" Rolland et Thompson, rue St. Vincent.
" Chepeleau et Lamothe; rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable Bureau de l'*Aurore.*

F. CING-MARS.

Prix 20 sous, 7s. 6s. la douzaine.

AVIS est par les présentes donné, qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, d'un Acte pour incorporer une Compagnie qui se propose de construire un *CHEMIN DE FER* de MONTREAL à PRESCOTT.

(Signé)
J. FERRIER.
GEO. SIMPSON.
GEORGE CRAWFORD,
WILLIAM DOW.
W. MACDONALD,
T. A. STAYNER.
T. C. MEREDITH,
M. McCULLOCH.

Montréal, 27 fév. 1846.

MAISONS A LOUER.

A LOUER.

LA maison maintenant occupée par l'Honorable PAPINEAU, encoignures des rues Craig et St. Dominique, pres de Champ de Mars. On y trouve BAINS, CABINET-D'AISANCE, et un APPAREIL NOUVEAU et COMPLET de CUISINE. —Possession au 1er mai.

S'adresser à P. MOREAU.

Montréal, 13 févr., 1846.

A LOUER, DEUX MAISONS, sur la Place Albert, rue St. Urbain, bien finies, avec Bains, etc.

—AUSSI,—

Une *MAISON* à deux étages et élégamment finie, rue Lagauchetière, vis-à-vis la Place Albert.

S'adresser à
ALFRED LA ROCQUE,
No. 59, Grande rue St-Jacques.

Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER, et possession au 1er MAI, une *MAISON* neuve, en pierres de taille, à deux étages, bâtie sur une Terrace, rue St. Denis, pres de l'Evêché, avec écurie, remise, etc. S'adresser à

L. A. HUGUET LATOUR,
Rue St. Vincent, No. 16.

Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER,

DE gré à gré les MAISONS et dépendances situées sur le marché-neuf près des propriétés de S. GIRALDI et occupées par les Sieurs BLANCHARD et autres.

Pour les conditions s'adresser à JOHN JORDAN, écr., *rue Notre Dame ou à*

P. E. LECLERE.

N. B. Si ces propriétés ne sont pas louées d'ici à SAMEDI, le 14 du courant, le bail en sera mis à l'enchere sur les lieux le dit jour à 10 heures du matin.

Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER

LE haut de cette Maison avantageusement située dans la rue St. Gabriel au No. 31, Vis avis l'Hotel du Canada, cette partie de maison peut convenir à une famille, ou à des hommes de profession pour Bureaux. S'adresser au propriétaire.

LEWIS T. DRUMMOND.
Rue Craig

Montréal, 6 Février, 1846.

A LOUER.

DEUX MAGASINS et *DEUX LOGEMENTS,* au-dessus des Magasins, situés, rue Notre-Dame, Nos. 130 et 131. Possession au 1er Mai. S'adresser aux Soussignés. No 121

BEAUDRY & FRERE.

Montréal, 27 fév.

TRAITE ÉLEMENTAIRE

DE

MUSIQUE,

Par T. F. MOLT, Organiste de la Cathédrale de Québec.

CET OUVRAGE indispensable dans un pays où le goût pour la Musique VOCALE et INSTRUMENTALE est si bien développé, contient les principes du Chant, rédigés avec le plus grand soin et mis à la portée des talents de tous les genres. Les préceptes sont accompagnés d'Exemples choisis pour en faciliter l'application. Cet ouvrage spécialement destinée à la Jeunesse des deux sexes, doit-être d'un grand avantage pour les maisons d'Education et trouver un facile accès dans les familles.

Imprimé sur caractères neuf, beau papier (Royal), format grand Octavo,

On peut se procurer cet ouvrage à Montréal:—Aux Bureaux de la REVUE, et chez M. C. P. LEPROHON, Libraire, Rue Notre-Dame,—A Québec, chez MM. J. & O. CREMAZIE, No. 8, Rue Sainte-Famille, et J. B. FRECHETTE, Libraire,—PRIX 3s. chaque Exemplaire,—Il sera fait une réduction pour les Colleges ou autres institutions qui en acheteraient un assez grand nombre.

STANISLAS DRAPEAU,
Propriétaire.

A vendre a ce Bureau

LA CINQUIEME LIVRAISONS

DE LA

REVUE

DE

LEGISLATION ET JURISPRUDENCE.

TABLES DES MATIERES CONTENUES DANS LA 5ME LIVRAISON.

Fevrier, 1846.

The Statute of Limitations.

Les Médecins et Chirurgiens en Canada ont-ils, lorsqu'ils intentent leur action dans l'an. le privilége d'être crus à leur serment, sans autre preuve, quant à la quantité et qualité des visites, remédes et médicamens.

Registration.

Jurisdiction du Banc de la Reine.

Collection de décisions des Divers Tribunaux du Bas-Canada.

IN APPEAL.

Steaurt, Appt., and Hamel & Dubord, Respts.

BANC DE LA REINE.

Ex Parte.—Chabot, Reqt., et Divers Opposants.
Noad, vs. Chateauvert et Verret.
Wurtele et al, vs. Montminy, et Gérard et Paquet, Oppts.

IN BANKRUPTCY.

A. Z. Lanctot, Bkt., and Macfarlane, Creditor.
Pierre Lippé, Banqt., et Frs. Perrin et al., Syndics.
Auguste Regnier, Débiteur, et C. De Lorimier, Créancier.

BANC DU ROI—1832.

Sanguinet vs. Lécuyer.
Cowan vs. Turgeon
Panet et al. vs Lorin et al.

COUR DES COMMISSAIRES.

De. Amélie Vinet Ve. Scipiot vs. Gauvin.

PRIX UN ECU.

GRANDE LOTTERIE

DE

GRAVURES.

TOUS DES PRIX.

AVIS.—En conformité à un désir généralement exprimé, et afin que chaque Souscripteur puisse avoir un prix, les propriétaires informent respectueusement qu'ils ont ajouté à la première liste SOIXANTE et QUINTE NOUVEAUX PRIX, sans augmenter le nombre des Billets. On remarquera que ceci ne peut nullement changer la chance quant à la premiere liste. La différence est, que CHAQUE BILLET TIRERA UN PRIX, arrangement qui, on l'espere, donne a une satisfaction générale.

Premier Prix, valeur CENT PIASTRES; Second Prix, valeur QUARANTE PIASTRES; Troisième prix, valeur QUARANTE PIASTRES: Quarante prix, valeur TRENTE PIASTRES;

—ET,—

Deux prix, chacun $26, Trois do. do $22: Trois do. do, $20; Quatre do do, $18; Deux do. do, $16: Une do $14; Quatre do, $12, Quatre do, do, $11; Cinq do, do, $10; Quatre do do, $9; Deux do do, $8, Trois do do, $7: Quarante quatre do do, $6; Dix do do. $5,

—AUSSI,—

Deux cent cinquante cinq prix moindres—valeur $365. —(voir la liste des prix.)

Billets $1 chaque (et les liste gratis) chez R. et C. CHALMERS, 8, Grande rue St. Jacques, où, les prix. peuvent être vus.

Les personnes de la Campagne qui désireront des billets *voudront bien le faire connaitre à R. et C. Chalmers* sans délai, car les listes se courrent rapidement.

Montréal, 30 janvier, 1846.

Sources

DE

VARENNES.

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR *ANTOINE BRODEUR, offre en vente* au moyen d'un Tirage au Sort 72 *LOTS DE TERRE,* de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possede aux Sources de Varennes; les dits Lots devant former un carré à peu pres parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants; chaque lot est assez grand pour pourvoir y bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des *rues vastes et spacieuses.* Le village des Sources est a peu pres à vingt arpens du beau village de Varennes, les lots seront tirés entre 72 souscripteurs à £30 chaque, payable le jour du tirage par argent comptant ou par le moyen d'un billet endossé et approuvé; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangard en pierre de soixante pieds, séparée par moitié par un mur, ayant toujours été habitée par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'occuper gratis la moitié nord-est de la dite maison durant une année à compter du premier mai prochain; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses *granges et autres bâtimens qui se trouvent construits sur* quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'avoir gratis de l'eau des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BERNARD, écr. rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné.

Avis sera donnée aux Souscripteurs du jour du Tirage.

M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du village et des Sources, une bonne et grande maison pour servir d'Hotel au voyageur. Et en outre un bon et élégant *steamboat pour voyager dès l'été prochain régulierement* de Montréal à Varennes, tous les jours.

Varennes, 20 Janvier, 1846.

SOCIETE DE NAVIGATION

DU

Richelieu.

AVIS.

LES Actionnaires *dans cette Institution sont requis* de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Par ordre,
J. F. SINCENNES,
Sectr. Trés.

Montréal, 23 janvier 1846.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD,

No. 5. Nassau Street.

EN présence de l'entrainement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru *inportant* de connaître les NOMBREUSES MANUFACTURES, qui, à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il fera donc exécuter d'après les goûts *voulus,* tous les objets dont on lui confiera les commandes, te ques:

Mécanismes a Patentes,
Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture,
Perfectionnement de constructions,
Plan d'architecture publique et privée,
Ornements de Salons,
Bijouteries et argenteries,
Montres et Pendules,
Articles de modes,
Livres de littérature et de Médecine " publiés aux Etats-Unis."
Instruments de Chirurgie,
Et objets de tous genres.

AUSSI :-Marchandises diverses *comme ci-devant.*

N. B. Pour ornements et objets d'Eglise, s'adresser à l'*Hôpital-General,* (Sœurs Grises).

J. C. ROBILLARD.

Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encan Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivieres, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivieres, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remisse, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excédant pas trois cent cinquante acres,) qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la *Couronne, non encore concédées dans les Fiefs* St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour *transporter ailleurs ce qui lui appartient.*

Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versemens égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émanées, lorsque le payement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vûs à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU,
C. T. C.

☞ La *Gazette du Canada* est prié de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le *Chronicle & Gazette* et le *Toronto Herald,* sont aussi *Ciés de l'insérer.*

Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative,

Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront etre par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,
J. G. BARTHE,
Sec. Com. sur les Pertes.

☞ A être Inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre.

Montréal, 5 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux:

Couvertes de Laine, grandeur assorties
Flanelles de toutes les couleurs
Draps à Manteaux, de diverses couleurs
du de Castor, do do
Bon choix d'étoffe à Pantalon
Plusieurs cents pièces Coton Blanc
500 Pieces Coton Américain.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Societe d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la *Société. Les Cours seront gratis* tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public.

Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le DR. HOLMES, *SAMEDI,* le 24 du courant, à 7½ heures, et se continuera toutes les semaines.

Montréal, 23 janvier 1846.

P. GOULET,

MARCHAND-TAILLEUR,

(RECEMMENT ARRIVE' DE NEW-YORK.)

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr, Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc., etc.

Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servies qui si elles le prenaient à son Magasin.

M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissemens des Etats-Unis, et ayant pris des arrangemens pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cédera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires.

Montréal, 30 janvier, 1846.

SOCIETE.

D'HISTOIRE NATURELLE.

LE DR. PAPINEAU, lira un Discours sur les Généralités de l'Histoire Naturelle et sur la manière de l'étudier, dans la salle de la SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE, MERCREDI le 4 MARS, à huit heures P. M.

Le public est invité à assister.

Montréal, 3 mars, 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien Chimiste, Droguiste, No. 106, Rue St. Paul, Montreal.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, *encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.-16 jr.*

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig. Janvier, 1846.

DR. VALLEE, *No. 59, Grande Rue St. Laurent,* chez Joseph Vallée, écr.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche sur la Rue St. Louis, *à son encoignure avec la Rue Sanguinet.*

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à transporté son *Etude au No. 15, Rue St. Vincent.*

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, *Rue St. Gabriel*

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. — Rue St. Vincent.

O BEAUCHEMIN, Relieur, *No.* 25, Rue St. Gabriel, près de l'hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez J. H. Jobin, Ecr., coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,

en face du marche'.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaines en or françaises et anglaises.
Tabatières d'argent, de dames et messieurs.
Pendant d'oreilles.
Epingles, épinglettes de corail et Cornaline. etc. etc.
Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cuilleres, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espece de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve,

STANISLAS DRAPEAU,
Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE